

INVESTISSEMENT

## 589 projets entrent en service

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

AFFAIRE DE « HAMEL ET FILS »

## Nullité des procédures de poursuite

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Jeudi 28 avril 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5527 - 19<sup>e</sup> année

## LANCÉ DANS UNE PROPAGANDE QUI VISE A DISCRÉDITER LA MINURSO

# Le Maroc rattrapé par ses mensonges

La guerre médiatique bâtie sur des fake news relayées par des sites électroniques de propagande, que mène le Maroc, est toujours battue en brèche par la réalité du terrain notamment dans les territoires du Sahara occidental qu'il occupe et qu'il s'entête à vouloir spolier.

LIRE EN PAGE 3

## BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

# 13 éléments de soutien aux terroristes arrêtés

LIRE EN PAGE 4

### FACE AU RISQUE DE STRESS HYDRIQUE



## Une gestion pointue des ressources en eau

P 3

### PROBLÈME D'ANARCHIE DANS LA GARE DU CAROUBIER

## Les taxieurs d'Alger reviennent à la charge

P 16

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME ÉMIR ABDELKADER - ZEMMOURI, CET APRÈS-MIDI À 15H00

## Une balade pour Fancy Free

P 14



SUPPLICE SUBI PAR LES DÉTENUS SAHRAOIS DANS LES GÉOLES DU MAKHZEN

# Le Comité onusien contre la torture condamne le Maroc

Le Comité des Nations unies contre la torture (CAT) a condamné le Royaume du Maroc pour faits de torture et de mauvais traitements, sur le prisonnier sahraoui du groupe de Gdeim Izik, Mohamed Bourial, l'appelant à "indemniser équitablement" le détenu et à "ouvrir une enquête impartiale" pour juger les tortionnaires.

**M**ohamed Bourial, né en 1970 au Sahara occidental, a été arrêté le 8 novembre 2010, le jour où les forces d'occupation marocaines ont démantelé sauvagement le campement de Gdeim Izik, qui comprenait environ 6.500 tentes installées par des Sahraouis un mois plus tôt pour protester pacifiquement contre les mauvaises conditions socio-économiques au Sahara occidental occupé par le Maroc depuis 1975. Il affirme être victime de violations par le Maroc de ses droits protégés au titre des articles 1, 2, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Le détenu sahraoui "a été victime de torture, il doit être indemnisé de façon adéquate et équitable, y compris avec les moyens nécessaires à une réadaptation la plus complète possible, et recevoir un traitement



de réhabilitation", selon la décision adoptée par le CAT en vertu de l'article 22 de la Convention, concernant la communication n 923/2019 relative à la plainte de Mohamed Bourial, déposée par l'avocat de la défense du groupe Gdeim Izik, Olfa Ouled. Le Comité appelle également Rabat à l'"ouverture d'une enquête impartiale et approfondie sur les événements en question (torture et mauvais traitements), conformément au protocole d'Istanbul, pour juger les tortionnaires et les responsables" de ces faits. Il exhorte aussi les autorités d'occupation marocaines à "mener une enquête immédiate et effective concernant les allégations de représailles dénoncées par le requérant

(Bourial) et à s'abstenir de tout acte de pression, d'intimidation ou de représailles susceptible de nuire à l'intégrité physique et morale du prisonnier, qui constituerait autrement une violation des obligations du Maroc au titre de la Convention de coopérer de bonne foi avec le Comité pour l'application des dispositions".

## « DES CONDAMNATIONS DE SAHRAOIS FONDÉES SUR DES AVEUX OBTENUS SOUS LA TORTURE »

Le détenu Mohamed Bourial doit "recevoir la visite d'un médecin de son choix, recevoir la visite de sa famille et de son avocat et être transféré dans une prison plus

proche de sa famille" au Sahara occidental occupé, recommande le CAT. Et de préciser dans ce sens que "le Maroc dispose de 90 jours à compter de la date de la décision pour l'informer des mesures qu'il aura prises pour donner suite aux observations ci-dessus". "Si le Maroc ne se conforme pas à la décision du CAT, il viole son engagement envers la Convention contre la torture et le protocole additionnel à la convention, qui ont tous deux été ratifiés par le Royaume", avertit-il.

Dans sa requête, le plaignant Mohamed Bourial indique, entre autres, qu'il a été soumis à de mauvais traitements pendant sa détention, sans accès à un médecin de son choix en dépit de son mauvais état de santé, a été placé en conditions d'isolement et a été privé de recevoir régulièrement la visite de sa famille. En outre, le détenu de Gdeim Izik a indiqué que sa condamnation était uniquement fondée sur des aveux obtenus par la torture alors même qu'il affirme n'avoir rien avoué, mais avoir été contraint d'apposer sa signature sur un document dont il ne connaissait pas le contenu, alors qu'il était menotté et avait les yeux bandés. En ne procédant à aucune vérification et en utilisant de telles déclarations dans la procédure judiciaire contre le requérant, le Maroc a manifestement violé ses obligations au regard de l'article 15 de la Convention. Par ailleurs, l'avocate Olfa Ouled a indiqué qu'elle espérait à court terme que les conditions de détention de l'ensemble des prisonniers sahraouis s'améliorent et que c'était le combat actuel de leurs familles.

Pour rappel, la Cour de cassation marocaine avait condamné en novembre 2020 "définitivement" tous les prisonniers de Gdeim Izik à une peine allant de 20 ans à la perpétuité. Depuis, de nombreux appels ont été lancés par des organisations internationales, des militants et des activistes pro-sahraouis étrangers pour la libération des détenus politiques sahraouis qui font l'objet de traitements "cruels et inhumains" dans les prisons marocaines.

R. I.

R. I.

APS

## ARMÉE DE LIBÉRATION SAHRAOUIE

### « Les forces d'occupation marocaines subissent de lourdes pertes humaines et matérielles »

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené de nouvelles attaques ciblées contre les positions des forces de l'armée d'occupation marocaine dans le secteur de Mahbes, causant de lourdes pertes humaines et matérielles, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère sahraoui de la Défense. Selon le communiqué, relayé par l'agence de presse sahraouie (SPS), "des détachements avancés de l'APLS ont concentré leurs attaques contre les retranchements des forces d'occupation marocaines dans les régions de Akrara Atassa et Oudi Damrane dans le secteur de Mahbes". Lundi, "des détachements avancés de l'armée sahraouie avaient concentré leurs attaques contre les retranchements des forces ennemies dans le secteur de Hawza, ciblant les zones de Fadrat El-Ach et Fadrat Laghrab", ajoute la même source. "Les attaques de l'armée sahraouie se poursuivent contre les forces d'occupation qui subissent de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur de la honte", a conclu le communiqué.

R. I.

R. I.

APS

## AGRESSIONS SIONISTES À AL-AQSA

### Appels à la désescalade

Le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, Tor Wennesland, a appelé lundi au Conseil de sécurité de l'ONU, au dialogue et à la désescalade, dans un contexte marqué par les agressions sionistes contre les Palestiniens et la mosquée Al-Aqsa durant ce mois de Ramadhan.

Lors d'un débat trimestriel ouvert sur "la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne", M. Wennesland a fait un exposé sur les derniers développements dans la ville occupée d'Al-Qods, appelant au dialogue, à la désescalade et au respect du statu quo historique et juridique de la Mosquée sainte d'Al-Aqsa. Pour sa part, le représentant permanent de la Palestine auprès des Nations unies, Riyadh Mansour, a déclaré que les forces de l'occupation sionistes, "qui prétendent maintenir le statu quo", ont pris d'assaut la Mosquée Al-Aqsa, agressé des civils palestiniens dont des enfants et attaqué les fidèles palestiniens dans les lieux saints. Le diplomate palestinien a rappelé l'existence d'une Charte des Nations unies et de la Convention de Genève, toutefois piétinées par l'occupation sioniste "qui rejette" la solution à deux Etats. Les membres du Conseil de sécurité s'étaient réunis pour la dernière fois

pour discuter des derniers développements à Al-Qods occupée lors de consultations à huis clos le 19 avril. La réunion avait été demandée par la Chine, la France, l'Irlande, la Norvège et les Emirats arabes unis. Selon la porte-parole de la Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Ravina Shamdasani, la conduite des forces d'occupation sionistes à l'encontre des Palestiniens, en particulier le 15 avril, "soulève de sérieuses inquiétudes sur le fait que l'usage de la force était généralisé, inutile et aveugle". L'Autorité palestinienne et plusieurs pays arabes ont considéré les agressions sionistes d'Al-Aqsa comme hautement "provocatrices".

#### LA LIGUE ARABE MET EN GARDE CONTRE LES TENTATIVES DE "LIQUIDATION" DE L'UNRWA

La Ligue des Etats arabes a mis en garde contre les tentatives, les plans et les projets sionistes visant à "liquider" l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Le Sous-Secrétaire général pour la Palestine et les territoires arabes occupés auprès de la Ligue arabe, Saeed Abu Ali, a exprimé "le rejet du secrétariat général de toute proposition ou tentative de toucher aux responsabilités de l'UNRWA, et à ses compétences politiques et humanitaires envers

les réfugiés palestiniens, jusqu'à ce qu'une solution juste soit trouvée à la question des réfugiés palestiniens conformément à la légalité internationale". Lundi, les Palestiniens de la bande de Ghaza ont manifesté devant le siège de l'Office lui reprochant de "retarder" la reconstruction de leurs maisons, détruites par l'entité sioniste lors de l'agression de mai 2021. L'UNRWA a été créé suite à une décision de l'Assemblée générale des Nations unies en 1949, pour aider et protéger les réfugiés dans ses cinq zones d'opération: la Jordanie, la Syrie, le Liban, la Cisjordanie occupée et la bande de Ghaza.

R. I.

## PALESTINE

### La santé des détenus dans les prisons sionistes se détériore

L'état de santé de deux détenus palestiniens dans des prisons de l'occupant sioniste se dégrade de plus en plus, face à la négligence médicale de l'administration pénitentiaire, a dénoncé hier la Commission des affaires des prisonniers et ex-prisonniers palestiniens. Nasser Abu Hamid, qui se trouve actuellement dans la clinique de la prison à Ramallah, est atteint d'une tumeur qui s'est propagée au niveau des poumons. Selon la Commission, citée par l'agence palestinienne de presse, Wafa, sa santé "se détériore rapidement". Son frère Mohamed, également détenu par les forces sionistes, a révélé à l'avocat de la Commission, Karim Ajwa, que Nasser, qui "traverse actuellement une période critique et dangereuse", souffrait de fortes douleurs et ne pouvait se déplacer qu'au moyen d'un fauteuil roulant, déplorant la négligence médicale de la part de l'administration pénitentiaire de l'occupation, outre les "dures" conditions de détention. Abu Hamid a été condamné à sept peines de réclusion à perpétuité et 50 ans. Il a été emprisonné depuis 2002.

R. I.

LANCÉ DANS UNE PROPAGANDE QUI VISE À DISCRÉDITER LA MINURSO

# Le Maroc rattrapé par ses mensonges

La guerre médiatique bâtie sur des fake news relayées par des sites électroniques de propagande, que mène le Maroc, est toujours battue en brèche par la réalité du terrain notamment dans les territoires du Sahara occidental qu'il occupe et qu'il s'entête à vouloir spolier.

La presse marocaine, « briefée » par le Makhzen est en train de verser dans des mensonges éhontés qu'elle veut, contre vents et marées présenter comme des vérités. À grands renforts de mouches électroniques de sites Internet et de pages Facebook les services de propagande marocains ont tenté, au cours des derniers jours de dédouaner l'armée marocaine, qui a délibérément assassiné, dans le territoire d'un pays voisin, trois ressortissants étrangers en usant de munitions de guerre. L'incident qui a fait la Une des médias internationaux, a mis dans la gêne le palais royal d'où l'appel « à l'aide » lancé au Makhzen pour sauver le gouvernement de Aziz



Akhenouch Et après la première save de mensonges tirée, la réaction de l'ONU ne s'est pas fait attendre. L'ONU a démenti les fausses informations colportées par des médias marocains concernant des propos attribués au représentant spécial pour le Sahara occidental et chef de la MINURSO, Alexander Ivanko selon lesquels une prétendue "frappe aérienne avait touché un convoi de véhicules du Front Polisario transportant des armements". L'ONU a reçu des éclaircissements de sa Mission pour l'organisation du référendum d'autodétermination au Sahara occidental (MINURSO), "concernant un certain nombre de reportages dans les médias marocains suggérant que le représentant spécial Alexander Ivanko a déclaré qu'une frappe aérienne avait touché un convoi de véhicules du Front Polisario qui transportait des

armements", a indiqué le porte-parole adjoint du secrétaire général de l'ONU, Farhan Haq lors d'un point de presse, mardi assurant que "le représentant spécial n'a pas dit cela". Les médias marocains ont tenté de monter tout un scénario pour faire croire que les véhicules ciblés par l'attaque appartenaient au front Polisario et transportaient des armes. Et plus perfide encore, ils ont tenté de faire endosser au chef de la Minurso Alexander Ivanko, des propos qui appuient cette thèse alors que les preuves indiquant qu'il s'agissait d'un convoi civil, bombardé loin des frontières marocaines sont présentes. Par son jeu perfide et ses manœuvres éhontées, le Maroc, veut discréditer la Minurso et par extension l'ONU en lui faisant tenir des propos qui soutiennent sa thèse d'un règlement du conflit du Sahara occidental

dans le strict cadre de l'autonomie. La Minurso a pu se rendre sur les lieux de l'attaque présumée du 13 avril et a trouvé trois véhicules, deux camions et un véhicule léger, qui semblaient avoir été touchés par des munitions aériennes", a ajouté Alexander Ivanko, relevant qu'il y'a eu des victimes dans l'incident et que cette information a été dûment communiquée au Conseil de sécurité le 20 avril". C'est un véritable camouflet que vient de subir le Maroc qui est rattrapé par ses mensonges et qui voit le montage grossier de faits mensongers lui revenir, tel un boomerang, à la face. Et plus récent encore, Rabat et ses Goebbels en herbe a reçu une autre gifle. En effet, jeudi dernier, le porte-parole des Nations unies, Stéphane Dujarric avait démenti le contenu d'un article alléguant que l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, aurait "applaudi" en privé la récente annonce par l'Espagne concernant son revirement dans la question sahraouie. « Je vais réitérer ce que j'ai déjà dit, à savoir que toute déclaration sur la position de De Mistura ou ses activités qui n'est pas publiée par lui ou mon bureau est trop souvent une déformation des faits », avait déclaré Stéphane Dujarric lors de son point de presse quotidien. Ce qui veut dire en un mot comme en mille, que le Maroc est sommé, par la Minurso et l'ONU, de fermer sa gueule.

Slimane B.

FACE AU RISQUE DU STRESS HYDRIQUE

## Une gestion pointue des ressources en eau

Le risque qui pèse sur la sécurité hydrique du pays, menacée par les conséquences du changement climatique mais tributaire également de la politique menée par le gouvernement dans ce domaine, a été abordé par Abdelkrim Chelghoum, spécialiste des risques majeurs, sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio algérienne dont il était l'invité de la rédaction hier matin. président du club des risques majeurs et directeur de recherche à l'USTHB, Abdelkrim Chelghoum a décrit le stress hydrique comme une menace réelle qui touche à la sécurité nationale d'un pays. Il insiste sur une gestion très pointue des ressources hydriques. Il appelle notamment à accélérer et parfaire la captation des eaux de ruissellement par des retenues collinaires, l'aménagement technique des bassins et des sous bassins versants, des barrages,... Il estime que c'est très important. Il cite les statistiques de l'année dernière au cours de laquelle 32 wilayas ont été inondées. Il faut capter l'eau qui tombe du ciel. Les pluies n'ont pas manqué en ce mois d'avril. Les Bulletins météorologiques spéciaux (BMS) émis par l'Office national de la météorologie, ont accompagné systématiquement les annonces de pluies dont les quantités ont souvent atteint ou dépassé 50 mm. Dans les grands ensembles de logements récemment créés, qui ont donné lieu pra-

tiquement à de nouvelles petites villes, l'eau de pluie récupérée sur place pourrait être utilisée pour l'arrosage des espaces verts et pour le nettoyage de la voie publique. Mais, auparavant, la démarche –complètement ignorée, à ce jour– d'économie d'eau est indispensable. C'est comme si l'eau était disponible en quantités illimitées. Le gaspillage de l'eau est perceptible à l'œil nu, au moment où, entre coupures pour travaux et coupures pour rationnement, les Algériens sont exposés en permanence à la crainte du manque d'eau au robinet. La notion d'efficacité dans l'utilisation de l'eau est également ignorée. Le nettoyage de la voie publique est souvent effectué de façon formelle, routinière, comme s'il s'agissait de seulement vider la citerne d'eau et non pas laver réellement et correctement les trottoirs, la chaussée et les places publiques. Les agents communaux chargés de ce travail, censés être formés à cette tâche et encadrés, donnent l'impression d'être abandonnés à eux-mêmes. Résultat : après leur passage, ce n'est pas plus propre, les traces de saleté n'ont pas disparu, à cause du mélange eau-poussières qui n'est pas évacué. D'autre part, les trottoirs eux-mêmes sont parfois défoncés,... Ainsi, de l'eau, parfois potable, est utilisée en pure perte, en grandes quantités, dans les opérations de lavage de la voie

publique. Autant l'économie d'eau est ignorée, autant le «tout équipement» est encouragé par les pouvoirs publics. Les informations sur les réalisations d'infrastructures, les projets en cours et ceux qui sont envisagés, dans le domaine des ressources en eau, sont données quasiment chaque jour par les médias, alors que celles qui ont trait à l'économie d'eau sont rarissimes. Tout récemment, le ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, Karim Hasni, et le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, accompagnés du Wali d'Alger, Ahmed Mabed, ont fait une visite d'inspection à la station de dessalement d'eau de mer de la commune de Bordj El Kiffan, mise en service au début de ce mois, et ont également inspecté le projet de réalisation d'une autre station de dessalement, dans la commune d'El Marsa, à l'est de la wilaya d'Alger. Leur visite s'inscrit dans le cadre du programme de renforcement des capacités de dessalement d'eau de mer, pour lutter contre le stress hydrique dans le grand Alger. De telles informations sont fréquentes. Plus rarement, on apprend qu'un nouveau mode de gouvernance est mis en place afin d'assurer une gestion durable des ressources en eau, comme c'est le cas dans la zone saharienne et présaharienne du pays.

M'hamed Rebah

## AFFAIRE DE DÉTOURNEMENT DE FONCIER AGRICOLE Nullité des procédures de poursuite contre Hamel et son fils

La chambre pénale de la Cour de Boumerdès a prononcé, hier, "la nullité des procédures de poursuite judiciaire" contre l'ancien directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel et son fils Chafik dans l'affaire de détournement de foncier agricole et trafic d'influence. Les anciens walis de Tipasa, Kadi Abdelkader et Moussa Ghelâi, ont vu leur peine réduite à trois ans de prison ferme pour chacun d'eux. L'ancien wali de la même wilaya, Mustapha Layadi a bénéficié des procédures d'extinction de l'action publique pour prescription. Les autres coaccusés dans cette affaire ayant bénéficié de la nullité des procédures de poursuite sont: l'ancien chef de sûreté de Tipasa, Salim Djaï Djaï, l'ancien ministre des Finances Hadji Baba Ali, l'ancien directeur des domaines de Tipasa, Ali Bouamrirane, l'ancien directeur de l'industrie et des mines de Tipasa, Hadou Abderrezak, l'ancien conservateur foncier de Koléa, Mohamed Bouamama, l'investisseur privé Zerad Abdelhakim et l'ancien directeur général du Domaine national, Djamel Kheznadji. Le Procureur général près la Cour de Boumerdès avait requis le durcissement de la peine pour tous les accusés poursuivis dans cette affaire. Il a requis à l'endroit de l'accusé Djamel Kheznadji, acquitté en première instance, une peine de cinq ans de prison ferme.

Les accusés dans cette affaire sont poursuivis pour plusieurs chefs d'accusation, notamment "détournement de foncier agricole", "dilapidation de deniers publics", "abus de fonction", "trafic d'influence", et "bénéfice du pouvoir et de l'influence des agents de l'État à l'effet d'augmenter les prix et modifier la qualité des matériaux, des services et des délais de livraison".

Le tribunal de première instance de Boumerdès avait rendu, le 4 juin 2020, son verdict dans cette affaire, en condamnant l'ancien DGSN, Abdelghani Hamel et l'ancien wali de Tipasa, Moussa Ghelâi, à douze ans (12 ans) de prison ferme.

Il a également confirmé la peine de 10 ans de prison ferme contre chacun des ex-walis de Tipasa, Kadi Abdelkader et Layadi Mustapha, ainsi que la peine de trois ans de prison ferme contre Chafik Hamel (fils de l'ancien DGSN) et Salim Djaï Djaï, ex-chef de la sûreté de wilaya de Tipasa.

La même juridiction a condamné, dans la même affaire, à 4 ans de prison avec sursis l'ancien ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, et à 5 ans de prison ferme l'ancien directeur des domaines de Tipasa, Ali Bouamrane.

Une peine de deux ans de prison ferme a été prononcée contre l'ancien directeur de l'Industrie et des mines de Tipasa, Haddou Abderrezak, et l'ancien Conservateur foncier de Koléa, Mohamed Bouamama.

Le même tribunal a condamné l'investisseur privé Zerad Abdelhakim à une année de prison ferme et prononcé l'acquiescement de l'ancien directeur général du Domaine national, Kheznadji Djamel.

APS

GRÈVE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

# Les syndicats se félicitent de « la réussite » de leur mouvement

Le mouvement de grève organisé mardi et mercredi derniers par une vingtaine de syndicats de la fonction publique regroupés en une confédération (CSA), semble avoir été largement suivi. Bien qu'aucun bilan officiel n'ait été communiqué par les autorités, les organisateurs de cette grève se félicitent de la forte mobilisation des travailleurs à leur action.



C'est du moins le cas pour les syndicats du secteur de l'éducation, de la Santé publique, des impôts et de la Formation professionnelle, qui affirment que les taux de suivi aux deux jours de grève au niveau du territoire national sont appréciables et ont été à la hauteur des attentes. D'après un dirigeant au syndicat UNPEF, Mebarek

Laïdi, le taux de suivi dans le secteur de l'éducation avoisine les 80%. La même source a fait état d'un taux de suivi dans le secteur de 80% dans la wilaya de Tébessa, 75% à Sétif, 60% à Oum El-Bouaghi, 70% à Khenchela, 77% à Souk Ahras, et 70% à Guelma. Pour ce qui est des wilayas de l'Ouest, Laïdi a avancé un taux de 80% de suivi à Tlemcen, 68,50% à Oran, 60% à Aïn Timouchent et 70% à Sidi Bel-Abbès. Quant aux wilayas du Sud, il a avancé un taux de 87% à Béchar, 68%

à Ouargla, 65% à Ghardaïa. La même source a fait état, par ailleurs, d'un taux de suivi de 60% dans le secteur de la Santé, 100% dans les impôts, et 50% dans le secteur de la Formation professionnelle. Il faudra relever, d'autre part, qu'à l'heure ou nous mettons sous presse, les autorités n'ont pas réagi à cette grève, à l'exception du ministère du Travail qui a rendu public un communiqué, il y a une semaine pour faire état de l'illégitimité de ce mouvement de contes-

tation. Ce département avait précisé, dans ce sens, que la Confédération des syndicats algériens (CSA) n'a pas reçu, à ce jour, le récépissé d'enregistrement de sa déclaration de constitution lui permettant d'activer légalement et ce, pour non-conformité du dossier aux dispositions de la loi n 90-14 du 02 juin 1990, modifiée et complétée, relative aux modalités d'exercice du droit syndical. Par conséquent, tout mouvement initié par cette coordination est une violation des dispositions légales en vigueur en matière d'exercice du droit syndical. Il faudra s'attendre donc à ce que des mesures de sanctions soient prises contre les travailleurs contestataires, sauf si ce ministère décide d'opter POUR l'apaisement et d'ouvrir les portes du dialogue afin de désamorcer la crise. Pour rappel, les syndicats grévistes regroupés dans la CSA, réclament l'augmentation à 100 DA la valeur du point indiciaire (actuellement fixé à 45 DA), la création d'un Observatoire national du pouvoir d'achat, la révision du dossier des primes, et l'actualisation de la prime de zone sur l'actuel SNMG au lieu de celui de 1989.

Ania Nch

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

## 13 éléments de soutien aux terroristes arrêtés

Treize éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), à travers le territoire national, durant la période du 20 au 26 avril, selon un bilan opérationnel rendu public, hier, par le ministère de la Défense nationale (MDN).

Dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période du 20 au 26 avril courant, « plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », souligne le communiqué. Ainsi, et "dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont arrêté treize (13) éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national", indique le communiqué. Par ailleurs et

dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du trafic de drogue dans le pays, "des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2e et 3e Régions militaires, (06) narcotrafiquants et ont déjoué des tentatives d'introduction de quantités de drogues à travers les frontières avec le Maroc, s'élevant à (02) quintaux et (70) kilogrammes de kif traité", alors que "(16) autres narcotrafiquants ont été arrêtés en leur possession (148) kilogrammes de la même substance ainsi que (56076) comprimés psychotropes lors de diverses opérations exécutées à travers les autres Régions Militaires", souligne la même source. En outre, "des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djanet et Tindouf (480) individus et saisi (25) véhicules, (110) groupes électrogènes, (60) marteaux piqueurs, (08) détecteurs de métaux, des quantités d'explosifs, des

outils de détonation et des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que (14) tonnes de mélange d'or brut et de pierres", alors que "(12) autres individus ont été appréhendés et (08) fusils de chasse, (353485) paquets de tabacs et (104) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande ont été saisis à El-Oued, Ouargla, Biskra, Sétif et In Guezzam". De même, "les Garde-frontières ont déjoué des tentatives de contrebande de quantités de carburants s'élevant à (51489) litres à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras, Tamanrasset et El-Oued", ajoute la même source. Dans un autre contexte, "les Gardes-côtes ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de (101) individus à bord d'embarcations de construction artisanale", alors que "(254) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Djanet, Tlemcen, Illizi, El-Bayadh et Béchar", conclut le communiqué du MDN.

R. N.

EN PRÉVISION DE L'AÏD EL-FITR

## Sogral programme 1 100 navettes par jour

La Société d'exploitation des gares routières d'Algérie (Sogral) a mis au point un programme exceptionnel de transport en prévision de l'Aïd El-Fitr et à partir de cette dernière semaine du mois de Ramadhan jusqu'à la deuxième semaine de l'Aïd. À cet effet, il a été programmé pas moins de 1100 navettes quotidiennes afin de répondre à la demande de pas moins de 30 000 voyageurs par jour. Dans une déclaration faite à la

presse, le DG de Sogral, Tazart Fares, a expliqué que toutes les dispositions ont été prises afin d'organiser les navettes de transport dans de bonnes conditions en ces jours de fêtes religieuses. Selon le responsable, les travailleurs de Sogral sont mobilisés pour la réussite de cette opération, notant l'ouverture à tous les voyageurs de tous les guichets pour la réservation et la vente des tickets de bus vers toutes les destinations. Dans le même contexte, la

même source explique que des dispositions ont été prises en collaboration avec les services de sécurité et de protection civile afin d'assurer et de maintenir l'ordre public au sein des gares, et assurer surtout des interventions rapides dans les cas urgents, notamment avec l'afflux important des voyageurs. Aussi, un accord a été conclu avec les différentes sociétés de transport qui ont des bus inexploités afin de renforcer les navettes. En outre, la

société a décidé d'assurer les permanences au niveau de toutes les gares et stations de sorte à assurer un service 24/24. Par ailleurs, le Dg de (SOGRAL) a fait savoir que les voyageurs peuvent consulter l'application (Mahatati) (ma station Ndlr), pour connaître les programmes des voyages sans devoir se déplacer vers les gares, rappelant que l'application a été lancée quelques jours seulement avant le début du mois sacré.

Ania Nch

INCENDIE AU SIÈGE DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

## « Des bureaux endommagés, les documents d'importance épargnés »

Le ministère de la Santé a indiqué que l'incendie qui s'est déclaré mardi à son siège, sis à El Madania (Alger), n'a causé ni pertes humaines ni dégâts matériels importants. Le ministère a précisé, dans un communiqué, que l'incendie s'est déclenché vers 19 heures et 35 minutes le mardi 26 avril 2022 au niveau de deux chalets en bois affiliés à la sous-direction des services publics et à la sous-direction du matériel médical, où les agents de prévention et de sécurité ont tenté de le contrôler. Les services de police ont été informés sur le coup. Concernant les dégâts, le ministère a fait savoir que seulement quelques bureaux ont été endommagés, soulignant que l'incendie n'a pas atteint d'autres bâtiments et documents importants.

Sarah O.

## AFFAIRE DE LA SAISIE DE 1 243 TONNES DE BANANES Un premier spéculateur condamné à 3 ans de prison ferme

Les services de sûreté de la wilaya de Blida ont présenté, en date du 25 de ce mois, trois suspects devant les autorités judiciaires compétentes au niveau de Blida, pour le délit de spéculation, et ce dans le prolongement de l'enquête diligentée par la Police Judiciaire de la Sûreté nationale, dans l'affaire de la saisie de 1243 tonnes de bananes, qui étaient destinées à la spéculation. En effet, selon un communiqué de la DGSN, le premier suspect a été déféré devant le tribunal de Boufarik, où il a été condamné à 3 ans de prison ferme et à une amende de 50 000 dinars, une condamnation assortie d'une radiation du registre du commerce et de la fermeture des entrepôts avec un an d'interdiction de leur exploitation. Quant aux deux autres suspects, ils ont été déférés auprès du tribunal de Blida et d'El-Afroun, où ils ont été placés en détention provisoire. Pour rappel, les services de sécurité nationale ont clôturé les dossiers judiciaires contre les contrevenants en date du 12 du mois d'avril. Cette affaire, rappelle encore le même document, a été déclenchée suite à des raids simultanés et coordonnés des services de police au niveau de hangars et dépôts situés dans plusieurs wilayas, et où ont été opérées ces importantes saisies.

Sarah Oub.

APN

## Trois ministres pour répondre à 11 questions

L'Assemblée populaire nationale tiendra, aujourd'hui, une séance plénière consacrée aux questions orales destinées à trois membres du gouvernement, à savoir le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le ministre de la Jeunesse et des Sports, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, a indiqué hier un communiqué de l'APN. Onze questions sont à l'ordre du jour réparties comme suit: "l'Enseignement supérieur (4 questions), Jeunesse et Sports (3) et l'Habitat (4)", a précisé le communiqué.

R. N.

SELON LE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

# 589 projets d'investissement entrent en service

Un total de 589 projets d'investissement ayant bénéficié d'une levée d'obstacles sont entrés en exploitation effective, ce qui a permis la création de 33 794 postes d'emploi, selon un bilan du ministère de l'Industrie.

Le bilan du ministère de l'Industrie fait ressortir que le nombre de projets qui sont effectivement entrés en phase d'exploitation représente près de 70% des projets libérés par le comité national et les comités de wilaya chargés du suivi et de la levée des obstacles, soit 854 projets d'investissement jusqu'au 24 avril en cours, des projets qui devront permettre la création de plus de 51 000 emplois. Le Comité national et ces comités de wilaya visent, globalement, à lever les obstacles sur 915 projets d'investissement achevés,



Ph: DG

mais toujours pas en phase d'exploitation pour des raisons d'ordre administratif. Après la mise en exploitation de tous ces projets en suspens, dont la valeur totale d'investissement est estimée à 538 milliards et 193 millions de DA, a rapporté hier, l'APS, 52 187 emplois seront créés, selon la même source. Ces investissements consistent en des projets des petites entreprises (10 à 49 emplois) à raison de 60%, contre 29% pour les projets des

moyennes entreprises (50 à 250 emplois), de 7% pour les très petites entreprises (TPE) (1 à 9 emplois) et de 5% pour les grandes entreprises (GE) (plus de 250 emplois). Par secteur d'activité, le bilan fait état de 198 projets liés aux industries agroalimentaires, soit 22% du total des projets. Le secteur de la Chimie-caoutchouc-plastique compte 149 projets, soit 16% du total des projets concernés par la levée des obstacles, suivi par les Industries sidérurgiques,

métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (141 projets), les services (122 projets), les Matériaux de construction-Céramique-Verre (108 projets), le tourisme (75 projets) et les industries du Bois-Liège-Papier (48 projets), les industries pharmaceutiques (38 projets), les industries textiles (14 projets), l'Agriculture-Pêche-Sylviculture (11 projets), la Santé (9 projets) et l'Energie (deux projets). Des obstacles ont été levés sur tous les projets en suspens au niveau de 26 wilayas, dont le taux oscille entre 80 et 98% dans 11 wilayas, 50 et 80% dans 11 autres et moins de 50% dans les wilayas restantes. Concernant les mécanismes pour la levée des obstacles, le ministère de l'Industrie a souligné l'existence d'une "complémentarité et d'une coordination parfaites" entre le comité national, les comités de wilaya et le médiateur de la République. Ces projets sont traités en premier lieu au niveau local par un comité de wilaya, présidé par le wali et composé des secteurs de l'Industrie, de l'Intérieur, de l'Agriculture, de l'Habitat, de l'Energie, des Finances, des Ressources en eau, de l'Environnement et du Tourisme.

R. E.

## POUR LE RENFORCEMENT DE LEUR COLLABORATION La BNA et la SAA signent un protocole d'accord

La Banque nationale d'Algérie (BNA) et la Société nationale d'assurance (SAA) ont signé un accord cadre de partenariat en vue de renforcer leur collaboration, a indiqué hier, la banque dans un communiqué. L'accord paraphé par le directeur général de la BNA, Mohamed Lamine Lebbou et le P-DG de la SAA, Nacer Sais, au siège de la SAA à Alger, en présence des cadres des deux entités publiques « vient donner un nouvel élan aux échanges déjà existants et de hisser à un partenariat stratégique ces deux acteurs majeurs du secteur financier national », selon le communiqué. Il se traduira, entre autre, par le lancement prochain de la vente de certains produits d'assurance dommage de la SAA, via les guichets de la BNA dans le cadre de la Bancassurance, précise la même source. À cette occasion, les dirigeants des deux compagnies ont fait part de leur "conviction quant à la nécessité de travailler ensemble, de développer des synergies et de rassembler les compétences de leurs équipes respectives, à l'effet de relever le défi de l'amélioration continue de la qualité des prestations fournies à leur clientèle commune". Il s'agit également de s'inscrire dans la droite ligne des orientations des pouvoirs publics consistant à se rapprocher davantage des consommateurs des produits financiers et d'assurance en leur offrant un service de proximité, ont affirmé les deux responsables.

R. E.

TOURISME

## 128 ZET devraient être reclassées

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hammadi, a annoncé, à partir de Chlef où il était en visite de travail, que 128 zones d'expansion touristique (ZET) à travers le pays « doivent être reclassées » pour bénéficier d'une correction administrative à leur exploitation dans la promotion du tourisme. S'exprimant en marge d'une visite de travail et d'inspection de son secteur M. Hammadi a indiqué que les ZET à Chlef, à l'instar des autres wilayas du pays, nécessitent « la redéfinition de leurs frontières et une série de procédures administratives, ainsi que leur reclassement ». « L'épu-

ration du foncier touristique est l'un des objectifs les plus importants du ministère du Tourisme (...)», a affirmé le ministre ajoutant que les dossiers de 128 ZET à travers le pays contiennent des erreurs administratives en raison du nouveau statut, notamment la redéfinition des frontières entre les communes et l'expansion urbaine ». Il a souligné que certaines ZET qui ont perdu ce caractère à travers l'expansion urbaine et les investissements agricoles « devraient être déclassées » outre la levée de tous les obstacles administratifs pour permettre de faciliter les procédures de leur exploitation, faisant savoir que

son département ministériel s'attelle à élaborer un décret sur l'exploitation et l'organisation des ZET. Lors de sa visite au complexe de vacances de la commune de Sidi Abderahmane et à l'hôtel Dar El-Ikram de la commune de Beni Haoua, le ministre du Tourisme a appelé à la révision des prix d'hébergement et à améliorer les services hôteliers. Au début de sa visite, le ministre a présidé le lancement des activités de la première session de formation au profit des gestionnaires de plage pour suivre le déroulement de la saison estivale.

R. E.

DROITS DE L'HOMME

## Goudjil fait le point avec Zaâlani

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil s'est entretenu, hier, avec le président du Conseil national des droits de l'Homme, Abdelmadjid Zaâlani, qu'il a reçu en audience au siège du Conseil.

Cette rencontre, qui entre dans le cadre de la communication institutionnelle, a permis aux deux parties d'examiner "les moyens de coordination entre le Conseil de la nation et le Conseil national des droits de l'homme dans le domaine de la législation relative aux droits de l'homme et aux libertés individuelles et collectives, conformément aux dispositions de la Constitution du 1er novembre 2020, initiée par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour concrétiser son programme présidentiel et ses 54 engagements électoraux, faire honneur à la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954 et promouvoir la culture

des droits de l'homme", a indiqué un communiqué de la chambre haute du Parlement.

M. Goudjil a rappelé que "le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, attache une grande importance à la protection des droits de l'homme et des libertés individuelles et collectives, ainsi qu'au droit des citoyens à une vie décente dans la nouvelle

Algérie, en s'inspirant de la Déclaration du 1er novembre 1954", a précisé la même source. De son côté, M. Zaâlani a affirmé que le Conseil national des droits de l'Homme "s'emploie, à travers ses activités, à promouvoir et à protéger les principes des droits de l'homme sur lesquels a été fondé l'Etat algérien, riche de son histoire et de la Révolution

de libération nationale, en accord avec la lettre et l'esprit de la Déclaration du 1er novembre", a ajouté le communiqué. Le président du CNDH a, en outre, réaffirmé que "le cadre juridique de l'exercice démocratique des libertés est garanti en Algérie", assurant que le conseil "œuvre à la consécration de la culture des libertés".

R. N.

PÉTROLE

## Les prix repartent à la hausse

Les prix du pétrole ont augmenté hier, pour continuer à récolter les gains de la session précédente, dans un contexte d'escalade des tensions géopolitiques. Cela survient alors que la Russie a coupé les livraisons de gaz à la Bulgarie et à la Pologne, tandis que les espoirs de relance économique chinoise ont stimulé les attentes de la demande. A 7h58 GMT, les prix à terme du Brent ont augmenté de 0,39%, à 105,40 dollars le baril. Les prix à terme du brut West Texas

Intermediate ont également augmenté de 0,38%, à 102,09 dollars le baril. Les prix du pétrole ont terminé leurs échanges avec une hausse d'environ 3% mardi, dans un contexte de volatilité des échanges, alors que le marché est déchiré entre les inquiétudes de l'offre et de la demande concernant la perturbation du pétrole et du gaz russes et la détérioration des perspectives économiques mondiales.

Sarah O.

## INFLATION EN FRANCE Le moral des ménages au plus bas

Le moral des ménages a continué de se dégrader en avril après sa chute de mars, sur fond d'inflation, a rapporté hier l'institut français de la statistique "Insee". L'indicateur s'est établi à 88 points, reculant encore de 2 points, pour tomber "à un niveau voisin des points bas atteints fin 2018 lors du mouvement des gilets jaunes et en 2020 lors des confinements", souligne l'institut. Il est ainsi très en dessous de sa moyenne de long terme qui est de 100. Les ménages continuent de craindre l'inflation, qui a atteint un niveau record depuis les années 80 en mars à 4,5%, et dont l'évolution en avril sera connue vendredi. Ainsi, la part des ménages qui considèrent que les prix ont augmenté au cours des douze derniers mois a "nettement" progressé en avril, note l'Insee, "au plus haut depuis l'été 2008". La part des ménages estimant que les prix vont encore accélérer au cours des 12 prochains mois diminue, mais reste toujours bien au-dessus de sa moyenne de long terme. Les ménages restent également anxieux de l'évolution du niveau de vie en France dans les 12 prochains mois, même si l'indicateur s'améliore légèrement, regagnant 5 points, après sa chute de 22 points en mars. Les ménages restent prudents dans leurs projets de dépenses. La proportion de ménages estimant qu'il est opportun de faire des achats importants "baisse plus fortement qu'en mars", l'indicateur perdant encore 9 points, et se situant nettement en dessous de sa moyenne de long terme. Et devant de ménages jugent opportun d'épargner (+2 points), dans ce contexte d'inflation. Enfin, les craintes liées au chômage augmentent légèrement en avril, mais restent très en dessous de leur moyenne de long terme.

R. E.

LORS D'UN DÉFILÉ MILITAIRE

# Kim dit vouloir «renforcer» L'armement nucléaire nord-coréen

La Corée du Nord va rapidement accélérer le développement de son arsenal nucléaire, a annoncé le dirigeant Kim Jong Un lors d'un défilé militaire géant à Pyongyang où ses plus puissants missiles balistiques intercontinentaux ont été exhibés, ont rapporté mardi les médias officiels. En dépit de sévères sanctions internationales, la Corée du Nord redouble d'efforts pour moderniser son armée.



Depuis le début de l'année, elle a testé des armes interdites et des analystes redoutent une possible reprise de ses essais nucléaires. Vêtu d'un uniforme militaire blanc, le leader nord-coréen a assisté à un défilé de chars, de lance-roquettes et de ses plus gros missiles balistiques intercontinentaux (ICBM) lundi en fin de journée à Pyongyang. Des images ont été diffusées mardi, en différé, par la chaîne d'Etat KCTV. Cette parade a été organisée dans le cadre du 90e anniversaire de l'Armée populaire révolutionnaire de Corée, dont la date de fondation a été officiellement fixée à 1932, même si l'existence de la Corée du Nord est postérieure.

"Nous continuerons à prendre des mesures pour renforcer et développer les capacités nucléaires de notre nation à un rythme accéléré", a lancé Kim Jong Un, selon des propos rapportés par l'agence de presse nord-coréenne KCNA. "Les armes nucléaires, symbole de notre force nationale et au centre de notre puissance militaire, doivent être renforcées en terme

PH: DR

de qualité et de portée", a-t-il déclaré.

Les nombreux pourparlers diplomatiques visant à convaincre le dirigeant d'y renoncer sont au point mort depuis l'échec, en 2019, d'une rencontre entre Kim Jong Un et le président américain de l'époque Donald Trump. Mardi, les Etats-Unis ont déclaré qu'ils restaient "ouverts à la diplomatie et au dialogue avec la Corée du Nord". Le porte-parole du département d'Etat Ned Price a cependant indiqué que Washington avait "une obligation de répondre aux récentes provocations" nord-coréennes, et notamment aux deux récents lancements de missiles balistiques.

## UN AVERTISSEMENT

Kim Jong Un a averti lundi qu'il pourrait utiliser son arsenal nucléaire si les "intérêts fondamentaux" de son pays se trouvaient menacés. Si ce type d'armes a avant tout un rôle dissuasif, elles "ne peuvent être liées à cet unique objectif", a-t-il dit selon KCNA. Des responsables et analystes américains et sud-coréens estiment que Pyongyang pourrait bientôt reprendre ses essais d'armes nucléaires, interrompus en 2017. Les propos du dirigeant nord-coréen pourraient s'adresser au nouveau président élu de Corée du Sud, le conservateur Yoon Suk-yeol, qui prendra ses fonctions le 10 mai, selon des analystes. M. Yoon a promis d'adopter une ligne plus dure face aux provocations du Nord. "Il est intéressant de noter que M. Kim parle maintenant plus spécifiquement de l'objectif de ses armes nucléaires", selon Yang Moo-jin, professeur à l'Université des études nord-coréennes.

"M. Yoon a menacé de lancer une frappe préventive sur Pyongyang si nécessaire, et M. Kim semble dire indirectement qu'il pourrait avoir à répondre par des moyens nucléaires si M. Yoon allait effectivement de l'avant". Cheong Seong-chang, chercheur principal à l'Institut privé Sejong, a déclaré à l'AFP que M. Kim pour-

rait avoir envoyé un message en portant son uniforme blanc avec l'étoile de maréchal - le plus haut grade militaire de la Corée du Nord.

## ENORMES MISSILES

"Cela symbolise son attitude ultra-forte à l'égard de la future administration Yoon Suk-yeol, qui a identifié le Nord comme son ennemi et a déclaré qu'elle envisageait de développer la capacité de lancer des frappes préventives". Son discours "laisse penser que le seuil à partir duquel la Corée du Nord peut avoir recours à des armes nucléaires peut être encore abaissé", a-t-il ajouté. Des photos du défilé montrent d'énormes missiles noirs et blancs posés sur des lanceurs mobiles, tandis que des Nord-Coréens en tenue traditionnelle agitent des drapeaux et des fleurs sur la place Kim Il Sung à Pyongyang. Selon KCNA, les armes les plus sophistiquées, notamment le Hwasong-17, ont été exhibées. La Corée du Nord avait annoncé le 25 mars avoir lancé la veille, pour la première fois, ce "missile monstre", publiant des photos et des vidéos dans lesquelles apparaît Kim Jong Un en train de superviser cet essai, dans une mise en scène très étudiée.

Des analystes ont cependant relevé des incohérences dans le récit de Pyongyang. Les services de renseignement américains et sud-coréens ont conclu qu'il s'agissait en réalité du Hwasong-15, un ICBM moins avancé et déjà testé en 2017.

"Malgré tout le battage médiatique (...), le défilé militaire nord-coréen de lundi n'a pas vraiment montré beaucoup de nouvelles capacités", a commenté Chad O'Carroll du site spécialisé NK News, basé à Séoul. "Les photos suggèrent qu'il s'agissait en grande partie d'une répétition du défilé spectaculaire d'octobre 2020" au cours duquel le Hwasong-17 avait été exposé pour la première fois, a-t-il ajouté dans un tweet.

PUB

SYRIE

## La défense antiaérienne intercepte un missile sioniste

La défense antiaérienne syrienne a intercepté un missile de l'Entité sioniste près de la capitale Damas, a indiqué mercredi l'agence de presse officielle SANA. "Notre défense antiaérienne a fait face à une agression israélienne au-dessus de la banlieue de Damas", a affirmé SANA, sans fournir de détails supplémentaires. Des correspondants de presse à Damas ont dit avoir entendu de fortes explosions. Depuis le début du conflit syrien en 2011, l'Entité sioniste a mené des centaines de frappes aériennes chez son voisin, ciblant des positions de l'armée syrienne.

NUCLÉAIRE IRANIEN

## Rétablir l'accord de 2015 reste "la meilleure voie", affirme Blinken

Les Etats-Unis restent convaincus que rétablir l'accord sur le nucléaire avec l'Iran conclu en 2015 est "la meilleure voie" pour répondre aux défis nucléaires, a affirmé mardi le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken. "Nous continuons à penser que le retour au respect de l'accord serait la meilleure voie pour répondre aux défis nucléaires posés par l'Iran", a déclaré M. Blinken lors de son audition devant la commission des Affaires étrangères du Sénat américain. Téhéran est engagé depuis un an dans des négociations directes avec la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Russie et la Chine, et indirecte avec les Etats-Unis, pour relancer un accord conclu en 2015 sur son programme nucléaire, mais dont Washington s'est retiré unilatéralement en 2018. Les négociations à Vienne visent à ramener les Etats-Unis dans cet accord, notamment par la levée des sanctions contre l'Iran, et la garantie du plein respect par Téhéran de ses engagements.

NÉGOCIATIONS AVEC L'UKRAINE

## Poutine dit à Guterres espérer toujours un "résultat positif"

Le président russe Vladimir Poutine a affirmé mardi au chef des Nations unies Antonio Guterres croire toujours en une issue positive des négociations avec l'Ukraine, malgré la poursuite des combats entre les deux pays. "Malgré tout, les négociations se poursuivent (...) J'espère que nous arriverons à un résultat positif", a-t-il déclaré durant sa rencontre au Kremlin avec M. Guterres. Il a affirmé que les négociations entre Moscou et Kiev à Istanbul, en mars, avaient permis une "sérieuse avancée car nos collègues ukrainiens n'avaient pas lié les exigences de sécurité, de la sécurité internationale de l'Ukraine, à une certaine compréhension des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine". Lors de ces négociations, Kiev avait proposé un accord international établissant des pays garants de sa sécurité. En échange, l'Ukraine accepterait un statut "non-nucléaire" et neutre, renoncerait à rejoindre l'Otan, à autoriser des bases militaires étrangères sur son territoire et exclurait un temps des négociations les questions liées à la Crimée annexée et aux territoires séparatistes du Donbass. Après ces négociations, Moscou avait retiré ses troupes dans le nord de l'Ukraine.

FRANCE

## Internet perturbé dans plusieurs villes par des actes de vandalisme

Des ralentissements et des coupures de l'accès à internet ont été signalés mercredi matin dans plusieurs grandes villes françaises, après que des actes de vandalisme ont touché le réseau de fibres optiques, selon des sources concordantes. Le ministère de l'Economie a confirmé à l'AFP avoir été informé du problème de "tuyaux sectionnés" qui pourraient correspondre à des actes de vandalisme. "Ce genre d'incident, de cette ampleur, ça n'arrive jamais", a déclaré une source proche du dossier. "C'est la première fois et on ne sait pas qui c'est, pour l'instant", a-t-elle poursuivi, indiquant que des dispositifs de surveillance avaient été mis en place pour éviter que cela n'arrive ailleurs. L'opérateur Free, largement affecté, a signalé sur Twitter de "multiples actes de malveillances" sur l'infrastructure fibre, survenus durant la nuit et désormais "circonscrits". "Les attaques ont eu lieu à 4h00.

Depuis ce matin, les équipes sont mobilisées", a déclaré l'opérateur qui espère que le réseau sera "rétabli dans la journée". L'opérateur SFR, également concerné, a confirmé "plusieurs coupures de fibre" autour de Lyon (centre-est) et en Ile-de-France (région parisienne), dont l'origine est "inconnue". "Les équipes sont sur le pont" et les "travaux sont en cours", a poursuivi l'entreprise. En revanche, leur concurrent Bouygues Telecom "n'utilise pas les liens concernés par ces dysfonctionnements et les services mobiles et fixes sont assurés normalement", a déclaré le groupe.

**S  
T  
R  
O  
P  
S**

**EN VUE DES DEUX PREMIERS MATCHS  
DES ÉLIMINATOIRES DE LA CAN - 2023**

**Le mental et le physique  
des Verts en débat**



Phs : DR

*Au cours de son intervention pour annoncer la poursuite de sa mission aux commandes techniques des Verts, Djamel Belmadi a évoqué les deux premières sorties de l'équipe nationale dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2023 en Côte d'Ivoire.*

Deux rendez-vous qui se présentent sous de mauvais auspices, non pas parce que les adversaires des Fennecs sont de gros calibre, mais c'est en raison de l'état psychologique des joueurs algériens, sans doute toujours affectés par leur élimination cruelle des barrages qualificatifs au Mondial en fin mars dernier. Il faut dire que la rentrée des classes de l'équipe nationale, en juin à venir, ne sera pas du tout aisée. Le coach national n'aura pas assez de temps pour se remettre à la reconquête d'un statut que l'équipe nationale a perdu depuis le début de l'année 2022. Lui-même a reconnu, dimanche passé, qu'il n'avait pas totalement digéré l'élimination, d'autant plus que la qualification au

Mondial était son principal objectif depuis le premier jour où il a pris les rênes des Fennecs. En début juin prochain, la sélection nationale aura à accueillir l'Ouganda au nouveau stade d'Oran, avant de se rendre, quelques jours après, en Tanzanie. Les fans sont impatients de voir la nouvelle version des Verts qui sera présentée par le coach Belmadi, surtout que ce dernier a assuré qu'il y aura des changements.

Cependant, l'ancien joueur de Manchester City nationale sera confronté à trois soucis au début des éliminatoires. D'abord, il devra trouver la meilleure formule pour remettre en confiance ses joueurs pour avoir la force de relever un nouveau défi. Il faut dire que le choc de ne

pas figurer dans le gotha mondial lors de la prochaine Coupe du monde est difficilement gérable. Le volet psychologique constitue l'un des plus grands axes du travail de Belmadi avant d'aborder le challenge et affronter l'Ouganda. Deuxième volet qui taraude l'esprit de Belmadi à trait à l'aspect physique. Tout le monde sait d'ailleurs que les deux prochaines rencontres des éliminatoires de la CAN coïncident avec la fin d'une saison très longue pour la plupart des joueurs, notamment ceux évoluant en Europe. D'ailleurs, Belmadi lui-même a souligné la difficulté de réunir des joueurs dont l'esprit est tourné vers la programmation de leurs vacances d'été, avant de préparer une nouvelle saison.

D'autres seront préoccupés par d'éventuels changements de clubs, ce qui influe sur leur concentration. Dans le même ordre d'idées, Belmadi sera également confronté à un problème de taille. Les joueurs qu'il aura à convoquer ne seront pas tous au même niveau sur le plan physique, sachant que certains éléments verront leurs championnats respectifs s'achever dans quelques semaines. Il devient alors nécessaire, voire vital, d'établir le programme de préparation selon la forme des uns et des autres. Il n'est pas à écarter aussi de voir le coach national avancer la date du début du stage, prévue le 30 mai prochain, pour certains joueurs qui auront à achever tôt leur saison.

**Hakim S.**

IL QUALIFIE LA DÉCISION DE LA MEILLEURE OPTION

**Belloumi soutient le maintien de Belmadi**

Comme tout le monde sait, le sélectionneur national, Djamel Belmadi, a décidé de poursuivre l'aventure avec les Verts, après plus de trois années passées à la tête du staff technique de la sélection, malgré son échec à la conduire à la coupe du monde 2022. Cette décision de Belmadi, annoncée en début de semaine après avoir tenu tout le monde en haleine, a été saluée par la légende du football algérien Lakhdar Belloumi, estimant que l'entraîneur national a fait un excellent travail depuis son arrivée en 2018.

À ce propos, Belloumi dira : «Tout le monde sait comment l'arbitre a recouru à la VAR pour trouver la petite bête afin de porter préjudice à notre sélection. C'était très clair qu'il était venu pour nous éliminer». Et d'ajouter: "J'ai beaucoup aimé les déclarations de Belmadi, c'est ça aussi le football. Quant à sa décision de poursuivre sa mission, je la vois comme une bonne chose. Je pense qu'il va corriger quelques erreurs. C'est mieux que d'engager un nouvel entraîneur qui ne connaît pas les joueurs. Il repartira de zéro en montant une autre équipe, alors



que celle actuelle n'a besoin, à mon avis, que de quelques réglages."

Aux yeux de Belloumi, la conjoncture actuelle que traverse la sélection algérienne impose d'opter pour la continuité, raison pour laquelle il a affirmé soutenir le maintien de Belmadi, estimant qu'il s'agit là des meilleures options. Pour autant dire, l'ancien meneur de jeu de

charme des Verts est persuadé "qu'il faudra injecter un sang neuf dans l'effectif des Fennecs, à même de créer un nouvel état d'esprit, une manière de faire qui ne devrait pas causer de problèmes pour le sélectionneur qui a déjà l'expérience dans ce registre, puisqu'il avait fait de même à son arrivée en sélection lors de l'été 2018", a-t-il conseillé. Belloumi a, en outre estimé, que certains joueurs n'ont plus leurs places en sélection après lui avoir tout donné. «Il est temps de les remercier, et je pense que Belmadi est mieux placé que moi pour savoir de qui je parle. Il sait aussi quels joueurs a besoin pour les intégrer au sein de la sélection", a-t-il encore dit. Appelé à commenter la délocalisation au nouveau stade d'Oran des rencontres des Verts, Belloumi s'est montré très content de ce choix, estimant qu'après le choc vécu par les joueurs suite à leur élimination du Mondial, il était nécessaire de changer de lieu de domiciliation, rappelant qu'à son époque, la sélection nationale avait joué un peu partout dans les stades d'Algérie, avec à la clé de très bons résultats.

**H. S.**

LIGUE 1 (28<sup>E</sup> JOURNÉE)

## Le leader sur du velours, choc au 5-Juillet

Le CR Belouizdad, leader du championnat de Ligue 1 de football, devrait conforter sa position en tête du classement, en recevant le quatrième relégable, le HB Chelghoum-Laid, alors le stade olympique du 5-juillet abritera le choc du haut du tableau entre le MC Alger et la JS Saoura, à l'occasion de la 28<sup>e</sup> journée prévue vendredi.

PH: DR



champions en déplacement face aux Égyptiens d'Al-Ahly SC (6-7 mai). Incapable de réaliser la moindre victoire lors des trois derniers matchs, le NC Magra (11e, 34 pts) abordera la réception de l'USM Alger (8e, 39 pts) avec l'intention de renouer avec la gagne et faire un pas vers le maintien. Le club algérois, dont l'entraîneur serbe Zlatko Krmpotic a été limogé, devra se remettre en question pour mettre fin à une série de huit matchs sans succès. Le RC Relizane (17e, 16 pts), qui reste sur un triste bilan de cinq revers de rang, sera opposé à la maison à une coriace équipe de l'ASO Chlef (7e, 41 pts), qui est en train de faire une remontée spectaculaire dans le classement, en réalisant cinq victoires et deux nuls lors de ses sept derniers matchs.

Enfin, la lanterne rouge le WA Tlemcen (18e, 13 pts), séchement battu à Béchar (6-0), et dont la survie est plus que jamais compromise, affrontera à domicile l'US Biskra (9e, 37 pts), pour terminer la saison avec les honneurs.

### PROGRAMME (DEMAINE)

WA Tlemcen - US Biskra 15h45  
Olympique Médéa - ES Sétif 15h45  
RC Relizane - ASO Chlef 15h45  
NC Magra - USM Alger 15h45  
CR Belouizdad - HB Chelghoum-Laid 15h45  
CS Constantine - RC Arbaâ 15h45  
Paradou AC - NA Hussein-Dey 22h30  
MC Oran - JS Kabylie 22h30  
MC Alger - JS Saoura 22h30

### STADE DE DOUÉRA

## Des instructions pour lever toutes les réserves

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a ordonné la levée de toutes les réserves, concernant les études au niveau du stade de Douéra, ainsi que celles qui concernent le périmètre extérieur pour permettre le lancement des travaux des structures techniques secondaires, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette instruction et d'autres ont été décidées, lors d'une réunion d'évaluation consacrée au stade de "Douéra", tenue lundi au siège du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, présidée par le ministre et en présence des cadres centraux du ministère, du Bureau d'études "CNIC", chargé du suivi du projet, du bureau d'études "OUNE" chargé des études ainsi que l'entreprise de réalisation ZCIGC. Après avoir assisté à la présentation du plan de terrain qui montre les obstacles les plus importants entravant le projet, particulièrement en ce qui concerne les travaux d'aménagement exté-

rieur, notamment le transfert de la base de vie et de la centrale à béton et de tout le matériel inutile à l'ef fet de permettre à l'entreprise de réaliser ses travaux, le ministre a ordonné l'accélération de la cadence de réalisation des trois tunnels, l'équipement total du parc du stade à travers la levée de tout ce qui n'a rien à voir avec les travaux, a ajouté le communiqué. Concernant la toiture du stade, et après l'achèvement de la réalisation de la structure métallique du stade, le ministre a donné des instructions à l'effet d'élaborer la liste du matériel nécessaire à la réalisation de la toiture, le recenser et le compter au niveau du dépôt et de lever toutes les contraintes administratives qui empêchent son importation. Sur le plan contractuel avec l'entreprise chinoise de réalisation, Mohamed Tarek Belaribi a donné instruction pour la régularisation des montants dus par l'entreprise de réalisation chinoise, la signature de contrats de travail avec des entreprises algériennes, en cas de défaillance de l'entreprise

de réalisation chinoise dans l'application du système 3x8, si cette dernière ne respecte pas ce système de travail avant le 06 mai prochain. L'obligation a été aussi faite à l'entreprise de réalisation d'accélérer le processus de prise des décisions sur le terrain. Dans la même journée (lundi), le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, a présidé une deuxième réunion consacrée au stade de "Tizi-Ouzou", durant laquelle il a examiné le plan d'action de l'entreprise chargée de réaliser les travaux d'aménagement ainsi que les plans de facturation couvrant toute la période de réalisation, tout en définissant les principales contraintes techniques qui entravent l'entreprise de réalisation. Le système de travail à appliquer dans le stade a également été discuté, lors de cette réunion. " Ce sont des axes nécessaires et obligatoires pour démarrer les travaux de manière ininterrompue et harmonieuse et en adéquation avec la durée des travaux", a indiqué le ministre.

### LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

(1/4 DE FINALE - RETOUR)

## Quatre joueurs de l'ES Sétif dans l'équipe type

La Confédération africaine de football (CAF) a retenu quatre joueurs de l'ES Sétif, dans l'équipe type des quarts de finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique de football, disputés vendredi et samedi. Il s'agit du gardien de but Sofiane Khedairia, du défenseur Mohamed Khourir Ziti, du milieu de terrain Amir Karaoui, et de l'attaquant Riyad Benayad, selon l'équipe type, dévoilée lundi soir par la CAF sur son compte officiel Twitter. L'Entente, tenue en échec lors du match aller des quarts de finale à domicile face aux Tunisiens de l'ES Tunis (0-0), a réussi à renverser la vapeur, en l'emportant en match retour (1-0), disputé au stade Hammadi Agrebi de Radès, grâce à une réalisation signée Abdelmoumen Djabou. L'ESS rencontrera en demi-finale les Égyptiens d'Al-Ahly SC (aller : 6-7 mai au Caire, retour : 13-14 mai à Alger). En revanche, l'autre représentant algérien dans cette épreuve le CR Belouizdad a été éliminé, au terme de sa double confrontation face aux Marocains du WA Casablanca (aller : 0-1, retour : 0-0).

### L'équipe type des quarts de finale (retour) :

**Gardien de but :** Khedairia (ES Sétif/ Algérie)

**Défenseurs :** Ziti (ES Sétif/ Algérie), Mandela (Mamelodi Sundowns/ Afrique du Sud), Abdelmonem (Al-Ahly SC/ Égypte), Dari (WA Casablanca/ Maroc)

**Milieux :** El-Houni (ES Tunis/ Tunisie), Karaoui (ES Sétif/ Algérie), Al-Makahasi (Raja Casablanca/ Maroc)

**Attaquants :** Benayad (ES Sétif/ Algérie), Nogma (Raja Casablanca/ Maroc), Azulao (Petro Atlético/ Angola).

### LIGUE 1 TUNISIENNE (PLAY-OFF)

## La VAR utilisée pour la première fois à partir de jeudi

La technologie de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), sera utilisée pour la première fois dans le championnat de Ligue 1 tunisienne de football, à l'occasion de la phase play-off, dont le coup d'envoi est prévu jeudi avec le premier match entre l'US Monastir et le Club Africain. La première journée se poursuivra vendredi avec deux rencontres entre l'US Ben Guerdan et l'Etoile du Sahel au stade Ben Jannet de Monastir d'une part, et entre l'Espérance de Tunis et le CS Sfaxien au stade Hammadi Agrebi de Radès, d'autre part. L'utilisation de la VAR a été annoncée par la fédération tunisienne de football (FTF) en mars dernier après avoir obtenu l'aval de la Fédération internationale (Fifa) et ce afin de permettre aux arbitres de commettre le moins d'erreurs d'arbitrage dans cette phase décisive de la compétition. À cet effet, 46 arbitres et arbitres-assistants ont, depuis, profité de cours théoriques et pratiques pour assurer une meilleure utilisation de cette technologie, et qui étaient ponctués par un match d'application entre l'équipe nationale olympique et la sélection juniors qu'il s'est déroulé sous la supervision du représentant de la Fifa, Bahafshan Margan. À la veille du coup d'envoi de la deuxième phase, une réunion a été organisée lundi soir par le président de la FTF, Wadi Jarij, avec les officiels concernés, en présence notamment de Mohamed El-Arbi, président de la Ligue nationale du football professionnel, Amine Mougou, président de la commission des compétitions, Aouaz Trabelsi, responsable de la Direction nationale d'arbitrage et Hichem Guirat président du comité des désignations.

### LIGUE DES CHAMPIONS

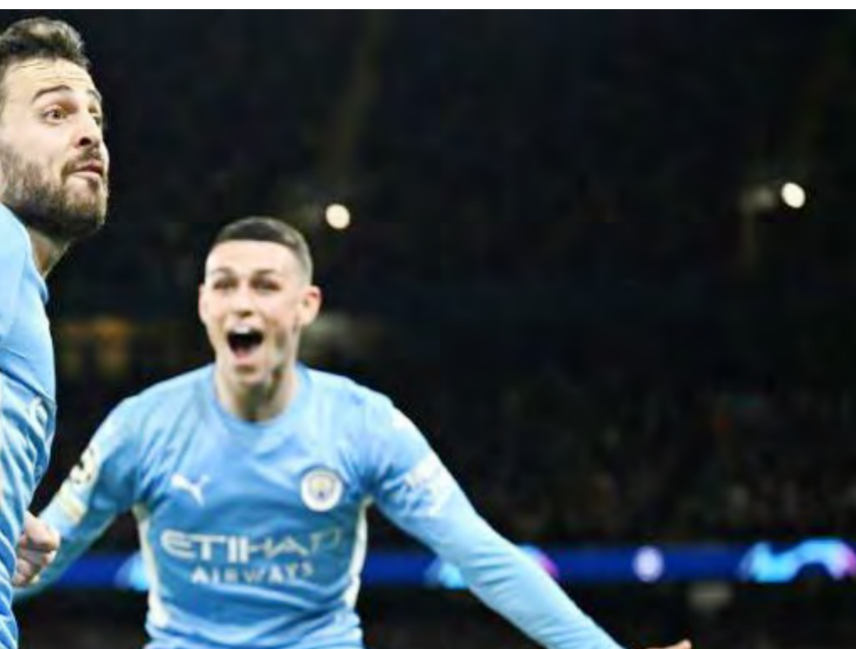
## Manchester City remporte un premier round titanesque contre le Real

Si le 4-3 final est certainement frustrant pour Manchester City, la demi-finale aller de Ligue des Champions contre le Real Madrid, mardi, a accouché d'un match de légende entre deux équipes attaquant à corps perdu.

Manchester City a été bien mal payé de sa prestation pleine d'audace et de détermination offensive, mais c'est parce qu'il s'est fait prendre à son propre piège, rattrapé par un doublé de l'irrésistible Karim Benzema, désormais meilleur buteur du tournoi avec 14 buts. Au final, ce maigre avantage paraît très flatteur pour Madrid qui a davantage joué à réaction mais qui peut toujours compter sur l'habileté diabolique de ses attaquants, qui lui permettent d'espérer pour le retour à Santiago Bernabeu. "On n'a rien lâché", a savouré Benzema au micro de Canal+. "Ce sont les grandes équipes, il y a des moments où il faut faire le dos rond, on l'a fait." Totale-ment absent pendant les 20 premières minutes, le Real s'est retrouvé mené de deux buts après 12 minutes de jeu, du jamais vu dans sa longue histoire en Ligue des champions. Dès la 2e minute, Riyad Mahrez s'est baladé sur son aile droite pour déposer la balle sur la tête plongeante de Kevin de Bruyne (1-0).

### LA LUCARNE DE BERNARDO SILVA

Moins de dix minutes plus tard, sur un centre du même de Bruyne, David Alaba a raté son intervention et Gabriel Jesus n'a eu qu'à ouvrir son pied pour doubler la mise (2-0, 11e).



Si le Real a ensuite su conserver un peu le ballon, Mahrez en préférant jouer "perso" une occasion à la 25e, rendant Pep Guardiola fou furieux sur son banc, et Phil Foden, sont passés tout près de faire le break. La fin du premier acte a été moins agitée pour la défense espagnole, mais ses tourments ont repris dès le retour des vestiaires.

### BENZEMA ÉTEINT L'ETIHAD D'UNE PANENKA

La faute - ou le mérite, c'est selon, en revient encore largement à un Benzema qui a fait honneur à son 600e match sous le maillot du Real, devenant le premier non-espagnol à atteindre ce cap. Tel un alchimiste, il a transformé en or, d'une reprise habile du gauche, un centre de Ferland Mendy qui n'avait rien d'un cadeau (2-1, 33e). Il a inscrit aussi le troisième but de l'espoir, d'une panenka qui a rendu l'Etihad silen-

cieux pendant une seconde de stupeur, sur un penalty à huit minutes de la fin (4-3, 82e). Avec ce nouveau doublé, il est devenu le premier joueur du Real à dépasser les 40 buts sur une saison depuis le départ de Cristiano Ronaldo, en 2018. Entre-temps, à la 55e c'est son compère d'attaque Vinicius Jr qui a profité d'une erreur de Fernandinho, piégé par la feinte de corps de son compatriote, lequel est allé tromper Eder-son avec beaucoup de sang-froid (3-2, 55e). Le coup de sifflet a presque été accueilli avec frustration de ne pas voir le spectacle continuer. Mais la confrontation est encore très indécise à huit jours du retour. Entre le réalisme des Madrilènes et la facilité avec laquelle les Citizens ont trouvé des failles dans leur arrière-garde, tout laisse imaginer un deuxième acte tout aussi prolifique.

## Benzema tête froide et cœur chaud dans un match d'anthologie

Un géant dans un match de géants: Karim Benzema, somptueux double buteur, a maintenu le Real Madrid en vie mardi en demi-finale aller de Ligue des champions contre Manchester City (4-3), sonnait la révolte puis marquant un penalty d'une feuille morte pleine de sang-froid. C'était une rencontre folle que Benzema a rendue plus folle encore, soufflant le chaud et le froid, au point de s'installer en tête du classement des buteurs de cette C1 (14 buts) et sur le piédestal du prétendant N.1 au Ballon d'Or. "Je pense surtout à gagner la Liga et à gagner la Ligue des champions. Ce qui vient après on verra, je suis vraiment concentré sur les trophées collectifs", a aussitôt esquivé Benzema au micro de Canal+, sachant que ses performances parlent pour lui.

Pour son 600e match sous le maillot du Real, l'international français a incarné le feu, lorsqu'il fallait secouer une équipe à la dérive sur la première demi-heure et la remettre dans le match en réduisant le score sur une demi-occasion. Puis il est devenu la glace dans une fin de rencontre à couper le souffle, osant même une panenka, cette frappe en feuille morte, sur un penalty qu'il avait lui-même contribué à obtenir en forçant Aymeric Laporte, au duel, à heurter le ballon du bras.

Il fallait oser, d'autant que "KB9" avait raté ses deux derniers penalties en championnat, à la semaine dernière contre Osasuna (3-1) ! Cette fois, l'ancien Lyonnais n'a pas tremblé, inscrivant au passage son 85e but dans la compétition reine, à un longeur de la troisième marche du podium historique occupée par le Polonais Robert Lewandowski.



ki. "C'est la force mentale, le sang froid. Les gardiens me regardent, regardent comment je tire les penalties. Il y a des moments où il faut changer", a modestement commenté Benzema.

### VENTS CONTRAIRES

Après ses triplés contre le Paris SG en huitièmes (0-1, 3-1), puis Chelsea en quarts (3-1, 2-3 a.p.), cela fait pas moins de neuf buts inscrits depuis le début de la phase à élimination directe de l'épreuve reine. Cela pose un attaquant, et cela pose un capitaine, car Benzema n'a jamais sombré malgré les vents contraires à Manchester. À l'Etihad Stadium, au moment où son Real tanguait dangereusement, mené 2-0, le quadruple lauréat de la Ligue

### MANCHESTER UNITED

## Paul Pogba n'a pas encore tranché

C'est désormais une certitude en Angleterre, Paul Pogba va quitter Manchester United à l'issue de son contrat en juin. Le milieu de terrain français, sorti sur blessure le 19 avril dernier face à Liverpool, doit désormais choisir sa future destination, alors que parmi les courtisans, on trouve le PSG, le Real Madrid, le FC Barcelone et la Juventus Turin. Selon Skysports, le joueur de 29 ans n'a pas encore fait son choix, choix qui sera sportif avant tout. Surtout, il n'a pas écarté l'hypothèse de rester en Premier League, dans un autre club que Manchester United.

### LIVERPOOL

## Alcantara voulait aller à ManU

Après avoir remporté la Ligue des Champions avec le Bayern Munich en 2020, Thiago Alcantara (31 ans, 31 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) a estimé qu'il était arrivé au bout de son aventure bavaroise, et il s'est donc engagé avec Liverpool. Mais, selon Rio Ferdinand, le milieu central aurait voulu signer pour un autre club de Premier League : Manchester United.

"Oui, je lui ai parlé à cette époque. Il parlait parfaitement l'anglais, c'est un type formidable. Et à cette époque, il voulait venir à Manchester United. Mais quand vous le regardez maintenant... il ne pourrait pas être plus heureux. (...) Son adaptation en Premier League ? J'ai vu des anciens joueurs et des experts dire qu'il fallait le sortir de l'équipe parce qu'il ne jouait pas le ballon vers l'avant ou qu'il n'était pas prêt pour ce championnat. Les joueurs ont besoin de temps, c'est tout", a estimé l'ancien défenseur central des Red Devils.

### BARÇA

## Le Bayern suit aussi Frenkie de Jong

Face aux nombreuses rumeurs concernant l'avenir du milieu de terrain du FC Barcelone Frenkie de Jong (24 ans, 28 matchs et 3 buts en Liga cette saison), l'entraîneur Xavi a affiché son intention de conserver le jeune talent. Mais après Manchester United, l'international néerlandais fait l'objet d'un intérêt du Bayern Munich, selon le quotidien catalan Sport ce mardi.

Sur la demande de l'entraîneur munichois Julian Nagelsmann, les dirigeants du champion d'Allemagne suivent avec attention l'évolution de la situation de l'ancien joueur de l'Ajax Amsterdam, sous contrat jusqu'en juin 2026 avec les Blaugrana. Et malgré le discours tenu par Xavi, le Barça ne fermerait pas la porte à un départ du Batave dans l'hypothèse d'une belle offre estimée à plus de 80 millions d'euros.



**BOUMERDÈS.** PROJET DE PARC INDUSTRIEL DE LARBAÂTACHE

## Les obstacles bientôt levés

Des démarches sont en cours pour la levée des différents obstacles entravant la livraison et la mise en exploitation du parc national industriel de Larbaâatche, à l'ouest de Boumerdès, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya.

Le wali, Yahia Yahiatene, qui a présidé la réunion du groupe de travail conjoint entre les services de la wilaya et les représentants des ministères de l'Énergie et des Mines et de l'Industrie, pour l'examen de la situation de ce parc industriel, a souligné "la nécessité de l'intensification des efforts, suivant une feuille de route précise, en vue de la levée des obstacles et de la livraison de ce parc, dans les délais convenus, avant la fin de l'année en cours", a souligné la même source. Cette réunion technique fait suite à la visite d'inspection, la semaine passée, des ministres de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, et de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, au parc industriel de Larbaâatche, durant laquelle ils ont convenu de la création d'un groupe de travail composé de représentants de la wilaya et de différents départements ministériels concernés, a ajouté M. Yahiatene. Les participants à cette rencontre, tenue mardi au siège de la wilaya, se sont attelés à l'examen de la mise en œuvre progressive des solutions possibles aux problèmes rencontrés au niveau de ce parc national (notamment en matière de raccordement à l'électricité et au gaz), "dans un délai



PH: DR

n'excédant pas 4 mois", d'autant que le Gouvernement a exprimé sa disponibilité à prendre en charge le problème. L'opportunité a également donné lieu à l'examen de la situation de cette zone industrielle, dont les travaux d'aménagement ont atteint un taux de 80%.

Le wali de Boumerdès a donné des instructions pour l'accélération des travaux d'aménagement de ce parc et de son raccordement aux réseaux divers (électricité, eau, gaz), parallèlement au règlement des procédures administratives, en vue de l'actualisation des cahiers des charges des bénéficiaires de foncier à son niveau. Lancé en aménagement depuis 2012, le parc industriel de Larbaâatche s'étend sur une superficie de 137 ha, divisée en neuf sous-zones, dédiées à l'industrie pharma-

ceutique, l'agroalimentaire, la fabrication du plastique et emballage, les produits d'entretien, les textiles et le cuir, les matériaux électriques et électroniques, les fournitures automobiles industrielles et chimiques, les équipements, le fer et l'industrie minière.

Cette zone a été répartie en 258 lots fonciers, dont 208 lots ont été affectés, à ce jour, pour la réalisation de 148 projets d'investissement, dont 31 ont été lancés en réalisation, au moment où trois projets sont achevés et un seul entré progressivement en exploitation.

Outre les représentants des ministères de l'Énergie et des Mines, et de l'Industrie et de l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (ANIREF), le président de l'Assemblée populaire de wilaya, le Président de l'APC de Larbaâatche et des responsables des secteurs et organismes concernés ont assisté à cette réunion.

**MÉDÉA.** CNEP-BANQUE

## Ouverture d'un guichet dédié à la finance islamique

La Cnep-Banque a annoncé, mardi dans un communiqué, l'ouverture d'un guichet dédié à la finance islamique au niveau de l'agence de Médéa et d'un espace automatisé à Blida. "Poursuivant sa politique d'élargissement de la distribution de produits de la finance islamique à l'ensemble de son réseau d'agence, la Cnep-Banque a lancé un guichet de la finance islamique au niveau de l'agence de Médéa", a précisé la même source. L'ouverture de ce guichet, prévue demain mercredi, porte à 49 le nombre d'agence de la Cnep-Banque où les services de la finance islamique sont disponibles, permettant d'assurer la couverture en matière de guichets dédiés à cette nouvelle finance dans 35 wilayas, a ajouté le communiqué. La Cnep-Banque s'est engagée à doter toutes les agences de son réseau à travers le pays d'une fenêtre ou d'une agence dédiée à la finance islamique afin de couvrir l'ensemble du territoire national, rappelle le document. Parallèlement, il est prévu également l'inauguration demain au niveau de l'agence les "Bananiers" dans la ville de Blida d'un espace automatisé. Cet espace permettra aux clients de la CNEP-Banque d'effectuer des opérations bancaires en libre-service, portant ainsi le nombre de ce type d'espaces à 17. La Cnep-Banque a affirmé, à cette occasion, sa volonté à poursuivre sa politique de diversification des canaux de distribution tout en mettant à la disposition de sa clientèle une gamme de produits et services innovants.

**BATNA.** HABITAT

## Distribution symbolique des arrêtés de 371 logements location-vente

Les arrêtés de 371 logements de la formule location-vente ont été distribués mardi à Batna à titre symbolique au cours d'une cérémonie présidée par le chef de l'exécutif local Toufik Mezhoud. L'initiative a suscité la satisfaction des bénéficiaires qui ont exprimé leur joie surtout que cette distribution a coïncidé avec les dix derniers jours du Ramadan et les préparatifs de la fête de l'Aïd El-Fitr. Ces logements réalisés au pôle urbain Hamla-3 dans le cadre d'un quota de 600 unités de cette formule dont le reste des 229 unités seront distribués ultérieurement après l'achèvement des travaux restant, a précisé à l'APS le directeur de l'antenne locale de l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL), Mahmoud Chawki Derradji. De 2013 au 5 juillet 2021, pas moins de 7 020 logements AADL ont été distribués soit 57,16 % du programme retenu pour la wilaya, selon la même source qui a souligné qu'avec les quotas distribués au 1er novembre 2021 et à l'occasion du dernier nouvel an amazigh, le nombre des unités distribuées à ce jour est passé à 9 326 soit 75,94 % du total programmé. Les préparatifs sont actuelle-

ment en cours pour une grande opération de distribution de logements AADL à l'occasion du 5 juillet prochain dans différentes communes de sorte à porter le nombre d'unités distribuées à 10 773 et le taux d'exécution du programme AADL à 82,72 %, selon la même source. Le projet restant de logements AADL est constitué de 780 unités implantées sur la route Lembiridi dans la commune d'Oued Chaâba qui se trouve actuellement à l'arrêt en attendant la décision de régularisation du terrain par la commission interministérielle, a indiqué le même responsable.

**TIARET.** RESSOURCES HYDRIQUES

## Octroi de 152 autorisations de forage de puits au profit des agriculteurs

La direction des ressources en eau de la wilaya de Tiaret a octroyé 152 autorisations de forage de puits au profit des agriculteurs depuis le début de l'année en cours, a-t-on appris auprès de cette administration. Le chef de service mobilisation des ressources en eau, Slimane Khaled a indiqué que la commission de wilaya en charge de l'étude des dossiers d'autorisation de forage de puits agricoles, créées récemment, a traité, lundi lors de sa deuxième réunion, les demandes de 74 exploitations dont 52 dossiers examinés la semaine dernière et tous acceptés. Le nombre d'autorisations octroyées depuis le début de l'année 2020 a atteint 597, a fait savoir la même source, faisant observer que cette instance "travaille avec célérité pour augmenter la

cadence de traitement des dossiers reçus et enregistrés au niveau du guichet unique, créé récemment et qui regroupe divers intervenants". Des rencontres hebdomadaires similaires sont prévues pour statuer sur le cas de 600 dossiers ayant été reçus par la direction depuis le début de l'année en cours. "Leur traitement se fera en fonction de la cadence des dossiers déposés par les agriculteurs, laquelle connaît une accélération depuis l'annonce des dernières facilitations accordées par l'État pour permettre de concrétiser les investissements agricoles", selon le même responsable. Le délai d'obtention d'un permis de forage ne doit pas dépasser 10 jours pour les dossiers acceptés, tandis que les dossiers ayant fait l'objet d'un refus ont le droit d'introduire un recours.

PUB

MUSIQUE

# Noureddine Saoudi enchante le public algérois

*Le grand ténor de la musique andalouse, Noureddine Saoudi a enchanté le public algérois, avec un concert de chants varié, marquant son retour, après s'être éloigné un "long moment", selon ses fans, de la scène artistique.*

**D**urant près de deux heures, les spectateurs de l'Auditorium du palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, ont pu apprécier la richesse et la diversité des genres, andalou et chaâbi ainsi que quelques compositions de Noureddine Saoudi, ténor "à la voix présente, dotée d'une large tessiture et d'un remarquable vibrato", diront de lui les connaisseurs de la musique andalouse.

L'Artiste a rendu, en quatre parties, une trentaine de pièces marquant ainsi son retour après une absence qui aura duré "cinq ans", a-t-il déclaré, après avoir fait part à son public de son "immense bonheur de le retrouver".

Un orchestre de professionnels composé par, Rédha Tabti et Mehdi Bouguerra aux violons, Réda Kaouas au banjo, Abdelkader Tlili au clavier, Rabah Azzoug au Nay, Fouad Berber au tar et Mohamed Lamine Belabbès à la derbouka, a soutenu le chanteur, également musicologue et chercheur en patrimoine musical.



Ph: DR

Œuvrant à la préservation et à la socialisation de la mémoire culturelle et musicale andalouse, Noureddine Saoudi a embarqué son auditoire dans une randonnée onirique, interprétant : des extraits de la Noubâ Dil, quelques pièces hawzi et chaâbi, ainsi qu'une dernière partie consacrée à ses propres compositions.

Rappelant d'entrée ses talents d'instrumentiste à la mandole et de chanteur

accompli, le ténor et son orchestre ont interprété des extraits de la noubâ Dil, introduits par la Touchia éponyme que le maître Abdelkrim Dali (1914-1978), "a ramenée du répertoire gharinati à Alger, récupérée alors par Abderrezak Fekhardji (1911-1984) pour enrichir depuis, le genre Sanâa", a expliqué Noureddine Saoudi.

Dans la solennité du moment, le ténor a enchaîné avec, "Fil' qalbi mawdaâ el habib", "Malakni el hawa", "Houm fi hal, tahta dhilal el yassamine", "Rimoun ramatni sihamouha" et "Laqitouha fi tawafi tessâa", au plaisir d'un public recueilli dans des atmosphères de grands soirs.

Interagissant avec le public, Noureddine Saoudi a entretenu son élan lyrique avec la partie hawzi, deuxième station du voyage, qui a compté les titres, "Ya taleb", "Yal'wahed khalek laâbed", "Ach men mersoul" et "Ana el kawi", un choix de pièces qui a servi de transition à la partie chaâbi, entamée dans le mode Zidène avec, "Adrouni yahli lech t'loumouni hakda f'hali". Dans un plaisir manifeste de retrouvailles, l'Artiste s'est amusé à faire chanter son public sur le mode Moual, entonnant avec lui les pièces, "Koum Tara" et "Wahd el ghoziel", dans une courte séance improvisée de master class, qu'il a conclu dans la convivialité en lançant à ses "stagiaires", "Vous avez bien mérité vos diplômes, maintenant vous pouvez chanter en public !".

La dernière partie du récital a été marquée par l'adaptation du texte andalou de "Ya qalbi khelli el hal" à la valse No 2 du compositeur russe Dmitri Chostakovitch (1906-1975), un aperçu du génie créatif du ténor algérois que le public a très bien apprécié et longtemps applaudi. Quelques pièces du terroir suivront avant d'enchaîner "Koulou el Yamna", dont une partie a été rendue par le chanteur en Espagnol, "Ya Dzayer lik en âoud", "At'gherreb't wem'chit", "Ma ghadni fi sebrî", "Mahla âïynik" et de conclure dans l'euphorie suscitée par la cadence "berouali" avec "Kane m'âkoum djet".

"Un récital de Noureddine Saoudi est une félicité qui se mérite", a lancé une dame parmi l'assistance qui s'est délectée, applaudissant longtemps Noureddine Saoudi et ses musiciens.

Le palais de la Culture Moufdi-Zakaria poursuit son programme d'animation des soirées du mois de Ramadhan, avec notamment des spectacles de chants religieux (inched), de musique andalouse et de variété algérienne.

## CHAKIB BOUZIDI Un homme-orchestre parti trop tôt

**P**assant avec une aisance déconcertante du balafon, à la kora, des grandes scènes aux plus modestes espace d'expression artistique, Chakib Bouzidi, jeune homme-orchestre débordant de créativité, s'en est allé ce mardi, beaucoup trop tôt, après une courte mais très dense carrière faite de recherches, de rencontres, et de créations musicales des plus appréciées par le public.

Après un long combat avec la maladie et un dernier baroud d'honneur dans l'oasis de Taghit qu'il affectionnait particulièrement et où il a conduit un important projet de résidence de création en mars dernier, le fondateur du groupe "Ifriky Spirit" a tiré sa révérence, privant la scène algérienne d'un grain d'originalité et d'une source de générosité artistique sans pareil.

Pour ses premiers pas dans l'univers de la musique, Chakib Bouzidi a été accompagné par le regretté Maâllem du diwan Benaïssa Bahaz (1965-2008), dont il était le seul élève, avant de fonder ses propres formations musicales et décrocher des prix au Festival national de musique diwan à Bechar où il ira à la rencontre de nombreux praticiens de différentes régions du pays et trouver a son inspiration dans la sérénité du ksar séculaire de Taghit. Ce festival va propulser le tout frais Chakib Bouzidi sur la scène du 2e Festival culturel Panafricain, tenu à Alger en 2009, où il va rencontrer et partager la scène avec son nouvel horizon musical et son futur projet de création, les musiques du Sahel.

Le Panaf va donner naissance à "Ifriky Spirit", jeune groupe sorti de la tradition et des musiques rituels et résolument tourné vers la scène internationale et l'évolution de l'univers musical, un groupe fondé par Chakib Bouzidi désormais virtuose du gombri, de la kora, du n'goni, du jambé, du tbel, de la tamma et du balafon, un homme-orchestre unique en Algérie.

En 2015, le groupe sort son premier et unique album, une immersion dans l'univers musical Sahélien, avec le diwan comme fil conducteur, et entame la tournée de quelques festivals et projets internationaux comme le Sauti Za Busara en Tanzanie, le Dimajazz à Constantine, le programme américain Center Stage ou encore la résidence de création "One Beat".

Ces nouvelles aventures vont encore mûrir l'univers artistique de Chakib, un jeune homme qui va exploser sur scène, s'amuser réellement sur les planches et connaître un grand succès arraché par une énergie folle véhiculée à un public à qui il a toujours voué un grand respect depuis ses premiers tintements de karkabou.

Amoureux des arts, d'une grande modestie et toujours à l'écoute de toutes formes d'expression artistique, Chakib Bouzidi a souvent habillé de sa musique au balafon, au n'goni ou au gombri, les créations d'artistes algériens, se produisant en solo, à de nombreuses occasions, dans un coin d'une galerie d'art.

En février dernier, alors que la maladie l'avait déjà beaucoup affaibli, il était revenu encore à Taghit avec une prestigieuse résidence de création musicale américaine dans ses bagages, "One Beat Sahara" qui a rassemblé, pour ses 10 ans, 25 musiciens algériens, américains, et en provenance des pays nord africains et du Sahel, autour de Chakib Bouzidi comme directeur artistique. Après une dernière scène et un dernier projet mené à bien, Chakib Bouzidi est décédé mardi à l'âge de 38 ans.

PUB

**PLAT DU JOUR**

**Pommes de terre à la viande hâchée déguisées**

**Ingrédients**

- Pour les pommes de terre
- 700 g de pommes de terre avec leur peau
- 60 g de beurre
- 30 g de lait
- sel, poivre
- persil haché ( vous pouvez réserver les tiges pour la décoration ou utiliser la ciboulette)
- huile d'olive extra vierge

**Pour la farce**

- 150 g de viande hâchée
- une gousse d'ail émincée
- 1 échalotte
- 1 cuillère à soupe de sauce tomate
- sel, poivre

**Pour le panure**

- 2 oeufs ou 3 selon leur taille de la chapelure

**Préparation**

Mettez les pommes de terre à cuire dans une grande casserole dans de l'eau bouillante ( salez l'eau à partir de l'ébullition, sinon votre eau va mettre plus de temps pour bouillir).

Quand les pommes de terre sont cuites ( vérifiez à l'aide de la pointe d'un couteau retirez - le temps de la cuisson va bien sûr dépendre de la taille de vos pommes de terre.

Pendant le temps de cuisson des pommes de terre, on va préparer la farce parce qu'on a besoin qu'elle soit complètement froide pour l'utiliser dans le remplissage et le façonnage.

Laissez refroidir un peu ( mais pas longtemps), retirez la peau des pommes de terre et passez-les au presse purée ou autre mais il faut obtenir une texture lisse et souple. Ajoutez à votre purée de pommes de terre, le beurre, le lait, salez et poivrez. Ajoutez aussi le persil plat hâché finement.

Mélangez bien avec la main pour bien faire intégrer tous les éléments jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse et uniforme

Faites revenir l'ail et l'échalotte ( ou oignon) finement hâchés avec un peu d'huile d'olive dans une poêle. Ajoutez la viande et mélangez bien. Salez poivez.

Ajoutez aussi un peu de persil plat, si vous aimez le goût ( moi je mets partout et dans la farce et dans les pommes de terre). Une fois la viande cuite, ajoutez la cuillère à soupe de tomate. Salez, poivrez. Mélangez jusqu'à ce que ça soit bien lisse. Retirez et réservez jusqu'à complet refroidissement. Prendre un peu de purée de pommes de terre.

Formez une boule (pour la taille, faites comme ça vous convient). Faites un trou dans la boule et mettez un peu de farce dedans. Refermez avec la pomme de terre et bien travaillez la boule. À ce stade là trempez vos boules dans de l'oeuf et la chapelure. Faites ainsi jusqu'à épuisement de la farce et de la pâte. Donnez la forme d'une poire à vos boules de pommes de terre.

Retrempez-les dans de l'oeuf et de la chapelure pour avoir une croûte bien solide.

Vous pouvez réserver jusqu'au moment de la friture. Faites frire dans beaucoup d'huile jusqu'à ce qu'elles prennent une belle couleur dorée. Laissez égoutter sur du papier absorbant. À l'aide d'un cure dents, faites un trou au dessus de la poire et plantez un bout de tige de persil ou de ciboulette. Disposez sur des feuilles de salade. Et servez avec une bonne salade.



**Mousse jawzia**

**Ingrédients**

- 3 blancs d'œufs
- 250 g de miel
- Une pincée de sel
- Et 250 ml de sirop parfois moins selon les blancs d'œuf
- Et 250 g de noix concassées

**Préparation :**

Nous commençons par battre les œufs en neige avec le sel et en même temps mettre le miel sur le feu jusqu'à l'ébullition Ajoutez le miel chaud sur les œufs battus en neige en battant sans arrêt. Il faut ajouter le miel en filet. Dès qu'on termine la première quantité du miel, il faut goûter si cela vous convient , sinon ajoutez deux c à s de miel

Il faut continuer à battre jusqu'au refroidissement complet du mélange ça si vous voulez manger cette mousse immédiatement.

Si vous voulez la garder pour la soirée ou demain, vous devez sécher un peu votre mélange sur un bain marie, quelques minutes. Et à la fin vous incorporez les noix concassées.

Servez dans des verrines

**L'école du mois de Ramadhan**

3<sup>e</sup> partie

**Ô JEÛNEURS !**

{ En effet, vous avez dans le Messenger d'Allah un excellent modèle [à suivre] } [ Sourate 33 - Verset 21] Et la dépense de l'argent fait partie de la perfection de sa guidée [qu'Allah prie sur lui et le salue] pendant le mois de Ramadhan, l'imam Al-Maawardi (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : Allah a donné au Prophète une générosité et une largesse jusqu'à ce qu'il donna tout ce qu'il possédait ; Allah a dit : { Et faites largesses. Ce sera un bien pour vous. Et quiconque a été protégé contre sa propre avidité... ceux-là sont ceux qui réussissent } [ Sourate 64 - Verset 16]

Et le fait de dépenser en donnant de l'argent pendant ce mois béni aux pauvres, aux nécessiteux et à ceux qui sont endettés, n'est que la preuve d'un amour ardent, et d'une grande foi qui pousse l'âme à avoir des sentiments doux et tendres ; ainsi, circule dans la communauté musulmane comme un vent d'abondance. Donc, dépensez votre argent - qu'Allah vous fasse miséricorde - en donnant à vos frères, vous obtiendrez la satisfaction du Seigneur de la terre et du ciel. [...]

Donc, ne retenez pas vos mains, car il se peut que vous soyez éloignés et éparpillés de l'Enfer par la grâce d'Allah et Sa générosité. Communauté de l'Islam ! Et pendant que vous vivez l'honneur de l'endroit et de la période, et que vous vous réjouissez de la bonté et de la sécurité dans cet environnement agréable, nous devons nous rappeler nos frères blessés en Palestine, la première Qibla et l'endroit où la meilleure des créatures



Phs : DR

fit le voyage nocturne - qu'Allah réjouisse les yeux par sa libération - ; ils subissent l'oppression et la tyrannie, l'affliction, la destruction, les bombardements et les explosions, et d'autres genres de torture qui ne leur viennent pas à l'esprit. Donc, les membres éparpillés, le sang, les pleurs des orphelins, les cris des veuves sous les décombres des maisons, l'angoisse des femmes dans l'obscurité, et la tristesse des réfugiés dans les camps, ont-ils fait bouger ceux qui appellent à la paix, qui combattent le terrorisme et ceux qui défendent les droits de l'homme ?

Et cette situation très grave causée par ces envahisseurs criminels, est un complot qui défie ouvertement les décisions internationales, une attitude arrogante contre les engagements de l'honneur mondial, et une dénonciation injustifiée des traités et des initiatives

humanitaires. Nous implorons au nom des musulmans qui jeûnent, les organismes mondiaux, les organisations internationales, et les associations islamiques et humanitaires, afin qu'ils s'empressent de fournir des efforts pour arrêter l'hostilité cruelle sur la terre de la Palestine et de Jérusalem, ainsi que de respecter les engagements de l'honneur internationaux qui empêchent l'injustice et l'agression, et qui protègent les jeûneurs innocents contre le terrorisme des oppresseurs et de l'agression des injustes, tout en réalisant les décisions et les engagements qui ont garanti leur sécurité, l'unité de leur terre, et l'interdiction de l'injustice et de l'agression contre les lieux saints des musulmans ; et plus exactement, contre les minorités persécutées partout dans le monde.

À suivre...

**Le Jeûne du mois de Shawwal**

1<sup>re</sup> partie

Le jeûne de six jours de Shawwal après le jeûne obligatoire de Ramadan est une sunna désirable mais pas une obligation.

Recommandé, ce jeûne possède un mérite immense et génère une grande récompense dans la mesure où celui qui le fait verra inscrit à son profit la récompense du jeûne d'une année entière d'après un hadith authentique du Prophète rapporté par Abou Ayyoub selon lequel le Messenger d'Allah a dit : «Quiconque jeûne le Ramadan et le fait suivre par le jeûne de six jours de Shawwal est comme quelqu'un qui a jeûné tout le temps » [ Rapporté par Mouslim, Abou Dawoud, at-Tarmidhi, AnNassaï et Ibn Madja ]. Le Prophète a expliqué le hadith précédent en ces termes : «Celui qui jeûne six jours après la rupture du jeûne de Ramadan a complété l'année : «Quiconque accomplit un bienfait le verra multiplier par dix ». Une autre version dit : « Allah multiplie les bienfaits par dix : 1 mois = 10 mois et 6 jours = 60 jours [2 mois] = 12 mois.

Voilà une année complète » [rapporté par an-Nassaï et Ibn Madia et cité dans Sahih at-Tarhib wa at-Tarhib; 1/421 et rapporté par Ibn Khouzayma en ces termes ] : «Le jeûne du mois de Ramadan vaut 10 mois et le jeûne des six jours 2 mois, ce qui constitue une année complète ». Des juriconsultes des écoles hanbalites et shafiiites ont déclaré que le jeûne des six jours à l'issue de Ramadan vaut une année de jeûne obligatoire. Pour ce

qui est de la multiplication de la récompense, elle est généralisée et s'applique à tout jeûne surérogatoire.

En effet, le bienfait est récompensé au décuple. Parmi les importants avantages du jeûne des six jours de Shawwal figure la compensation des lacunes du jeûne obligatoire. En effet, le jeûneur ne peut pas échapper à la négligence et au péché qui pourraient avoir une incidence négative sur son jeûne.

Au jour de la Résurrection, on utilisera les actions surérogatoires pour combler les lacunes constatées dans les pratiques obligatoires.

C'est à ce propos que le Prophète dit : « La première chose au sujet de laquelle on fera subir un règlement de compte aux gens sera la prière... Notre Maître Puissant et Majestueux dira à Ses anges - alors qu'Il en sait plus qu'eux - : « Examinez les prières de mes serviteurs pour savoir s'il les a faites de façon complète ou incomplète ».

Si elles s'avèrent complètes, elles seront enregistrées telles quelles. Si elles s'avèrent incomplètes, le Maître dira : « Regardez si mon serviteur a accompli des oeuvres surérogatoires. Si tel est le cas, utilisez-les pour compléter ses oeuvres obligatoires ». Voilà comment les oeuvres seront traitées ». [Rapporté par Abou Dawoud]. La succession des jours est-elle nécessaire dans le jeûne des six jours de Shawwal.

À suivre...

**Leçons du mois sacré**

2<sup>e</sup> partie

La venue du mois de Ramadhan et sa fin sont des occasions pour la réflexion et la méditation, la communauté se rendra peut-être ainsi compte de sa situation, fera des efforts pour l'améliorer, renforcera ce qui était faible et corrigera ses erreurs ; le mois de Ramadhan est une très bonne période si les gens en tirent des leçons et réfléchissent en étant sincères dans leurs intentions et leurs buts, et suivent une orientation juste et une bonne organisation.

**Ô MUSULMANS !**

La communauté a besoin de réfléchir à propos de sa situation, lorsqu'elle en a l'occasion comme pendant le mois de Ramadan, surtout à cause des difficultés et des crises dans lesquelles elle se trouve, pour qu'elle renouvelle son intention de combattre le diable et de suivre le droit chemin, et pour qu'ensuite elle puisse lutter contre l'oppression et la corruption.

**MES FRÈRES EN ISLAM !**

Le mois de Ramadan est une école pour la communauté islamique et elle ne doit sortir de cette école qu'après avoir amélioré sa situation et corrigé les erreurs dans toutes ses affaires, religieuses et mondaines. Donc, les gens de la communauté, dirigeants et citoyens, doivent profiter de ce mois pour changer leur vie et passer de la séparation et la discorde au rassemblement et l'entente.

Ils doivent prendre la décision ferme de suivre le vrai chemin dans tous les domaines à la lumière du Livre de leur Seigneur et de la Sounnah de leur Prophète ; la communauté ne doit pas passer ce mois sans comprendre ses sagesse, sans profiter de ses dons, de ses bienfaits, de ses mérites et de ses effets bénéfiques, pour que le véritable Islam puisse apparaître dans sa vie.

**COMMUNAUTÉ ISLAMIQUE !**

Le mois de Ramadan nous rappelle la grande générosité du Prophète :

« Le messager d'Allah était le plus généreux des hommes, et il était encore plus généreux pendant le mois de Ramadan... » ; allons-nous alors faire que notre vie soit sincèrement comme sa vie dans toutes nos affaires, car sa vie est le soleil éclatant, le flambeau lumineux et la lumière resplendissante qui font disparaître les ténèbres de toutes les perversions et déviations, et de tous les troubles. La communauté n'a jamais eu autant besoin de connaître la vie du Prophète qu'à notre époque où les difficultés et les tentations se sont abattues sur elle, les passions et les opinions sont suivies, et à une époque où la communauté fait face à différentes sortes de défis et complots ; donc, il faut que l'amour du messager soit dans nos coeurs, que nos yeux, nos actions et nos pensées le suivent durant tous les moments de notre vie. Nous devons prendre de sa vie ce qui augmente notre foi, purifie notre vie, élève nos qualités, et nous fait suivre la bonne direction d'une façon sincère et non simplement en apparence.

Je cherche refuge auprès d'Allah contre satan le maudit : "Vous avez effectivement dans le messager d'Allah un bon exemple à suivre pour celui qui espère rencontrer Allah et voir le jour ultime et qui a beaucoup évoqué Allah (par la pensée et par la parole)".

À suivre...



**HIPPODROME ÉMIR ABDELKADER - ZEMMOURI**  
**JEUDI 28 AVRIL 2022 - PRIX : VIKING DES ROCKS - TROT ATTELÉ**  
**DISTANCE : 2 300 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 15H00**  
**TIERCÉ -QUARTÉ -QUINTÉ**

## Une balade pour Fancy Free

Ce jeudi 28 avril l'hippodrome de Zemmouri avec ce prix Viking des Rocks réservé pour chevaux de trois ans et plus demi-sang trotteurs français n'ayant pas totalisé la somme de 200.000 DA en gains et places depuis octobre passé, nous propose un quinté assez bien conçu dans ses conditions de courses, quoique Fancy Free, Draga D'alouatte, American Jones, Ayanna d'Oger et Dark Night restent quand même assez difficiles à déchiffrer surtout dans l'ordre d'arrivée.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

**1. DRAGA D'ALOUATTE.** Il faut surveiller de très près cette jument elle est capable de surprendre, elle en a les moyens. Méfiance.

**2. COCULUPIN.** Il risque de trouver une forte opposition d'autant qu'il n'a pas été revu en piste depuis août passé. Méfiance tout de même.

**3. VESUVIA.** C'est toujours l'im-passe.

**4. SUPRAMOUR D'AUGUSTE.** Rien à voir.

**5. AYANA D'OGER.** Cette jument n'est pas dépourvue de moyens,

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	DRIVERS	DIST	ENTRAÎNEURS
MME H. DIREM	1	DRAGA D'ALOUATTE	M. BENCHOUK	2300	PROPRIÉTAIRE
N. BOUZAHAR	2	COCULUPIN	R. FILIRI	2300	C. SAFSAF
AEK. NOUGHA	3	VESUVIA	MS. CHAOUCHE	2300	PROPRIÉTAIRE
B. SAFSAF	4	SUPRAMOUR D'AUGUSTE (0)	S. FEKHARDJI	2300	C. SAFSAF
H. GUEROUI	5	AYANNA D'OGER (0)	AL. TIAR	2300	N. TIAR
LE PETIT HARAS	6	AMI PIERROT (0)	H. AGUENOU	2300	H. AGUENOU
M. BECHAIRIA	7	UHLAN D'ARCHE	C. SAFSAF	2300	C. SAFSAF
S. MESSOUS	8	ESUS DE VIETTE	RK. FOUZER	2300	PROPRIÉTAIRE
M. BECHAIRIA	9	FANCY FREE (0)	A. BENAYAD	2325	PROPRIÉTAIRE
T. BELHABCHIA	10	AMERICAN JONES (0)	A. BENHABRIA	2325	PROPRIÉTAIRE
S. AGGACHI	11	UN HÉROS DES VENTS	Y. MEZIANI	2325	PROPRIÉTAIRE
H. GUEROUI	12	DARK NIGHT	N. TIAR	2350	N. TIAR

mais drivée par le jeune Tiar, elle nous fait douter. Outsider assez séduisant.

**6. AMI PIERROT.** Il est préférable de le revoir dans un autre engagement plus favorable, il risque ici de trouver une forte opposition.

**7. UHLAN D'ARCHE.** Pas évident. À revoir.

**8. ESUS DE VIETTE.** Ce mâle alézan n'arrive toujours pas à retrouver sa forme initiale. À revoir.

**9. FANCY FREE.** c'est la plus proche du disque d'arrivée, je ne vois pas qui peut la battre sur ce

parcours.

**10. AMERICAN JONES.** cela fait un bon moment qu'on l'a pas vu faire l'arrivée, il peut réagir d'une façon brutale ici. À suivre.

**11. UN HÉROS DES VENTS.** Son

changement de drive, risque de ne pas lui plaire. Outsider moyen.

**12. DARK NIGHT.** Cette trotteuse est la plus riche aux gains et ses chances pour les accessits restent intactes même avec ce recul. Méfiance.

### DANS LE CREUX DE L'OREILLE

#### MON PRONOSTIC

**9. FANCY FREE - 1. DRAGA D'ALOUATTE- 10. AMERICAN JONES - 12. DARK NIGHT- 5. AYANNA D'OGER**

#### LES CHANCES

**2. COCULUPIN - 11. UN HÉROS DES VENTS**

Démantèlement d'une bande criminelle spécialisée dans le cambriolage de domiciles

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont démantelé une bande criminelle composée de quatre (4) individus spécialisée dans le cambriolage de domiciles, a indiqué mercredi un communiqué de ces services. Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la brigade criminelle de la circonscription centre de la Police judiciaire, ont démantelé une bande criminelle, composée de quatre individus âgés entre 21 et 28 ans, spécialisée dans le cambriolage de domiciles", a précisé la même source. "Sur la base d'informations et après notification du Parquet territorialement compétent, un plan a été élaboré lequel a permis d'appréhender les suspects et de récupérer 119 millions de centimes, 5 200 euros et trois (3) téléphones portables", a ajouté le communiqué. Après achèvement des procédures légales, les suspects ont été présentés devant le Parquet territorialement compétent pour association de malfaiteurs en vue de préparer un vol par escalade, en réunion et à l'aide d'un véhicule motorisé, a souligné la même source.

## Un réseau criminel spécialisé dans le vol de véhicules tombe à Constantine

Les éléments de la brigade criminelle relevant du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Constantine, ont mis fin aux activités d'une bande de criminels, composée de six (6) personnes et spécialisées dans le vol de véhicules, activant à travers le territoire national, a-t-on appris mardi auprès des responsables de ce corps de sécurité. L'arrestation des six criminels est intervenue suite au dépôt de plusieurs plaintes par des citoyens, victimes de vol de leur véhicule dans la région Est du pays, a précisé la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Les informations parvenues à cette brigade et les intenses investigations des services de sécurité ont permis de démanteler le réseau de voleurs de voitures de plusieurs marques, et de saisir un véhicule utilisé par ces criminels. Les enquêtes engagées et l'intensification des recherches sur instruction des services compétents du parquet spécialisé, ont permis d'identifier des membres de cette bande et leur arrestation dans une wilaya limitrophe, a précisé la même source. La poursuite des enquêtes, a-t-on révélé, a confirmé que ces individus, âgés entre 22 et 35 ans, étaient impliqués dans des vols de véhicules dans des wilayas limitrophes et sur le territoire de compétence des services de la gendarmerie nationale où des mesures ont été prises à leur encontre, en étroite collaboration avec les services spécialisés.

## Ghardaïa : trois enfants victimes d'une intoxication, dont un décède

Trois enfants d'une même famille à Berriane (45 km au nord de Ghardaïa) ont été victimes d'une intoxication, dont un est décédé, a-t-on appris mercredi auprès du directeur de la Santé et de la population de Ghardaïa, Ameur Benaïssa. L'une des victimes (7 ans) est décédée à son admission à l'hôpital, tandis que les deux autres (4 et 5 ans) ont été évacuées aux urgences où elles ont reçu les premiers soins et un contrôle médical et se trouvent actuellement dans un état stable qui ne suscite pas d'inquiétude, a-t-on précisé au niveau des urgences de l'hôpital. Une autopsie médico-légale est effectuée à l'hôpital "Brahim Tirichine" de Ghardaïa pour déterminer avec exactitude la cause de la mort de la victime de l'intoxication, selon la DSP. Une enquête judiciaire est également ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de cette intoxication.



## L'ex-DG du quotidien "El-Djournhouria" Ben Ameur Boukhalfa n'est plus



L'ex-directeur général du quotidien "El-Djournhouria" Benameur Boukhalfa s'est éteint, mercredi à Oran, à l'âge de 74 ans, des suites d'un malaise, a-t-on appris auprès de ce média public. Le défunt a effectué l'essentiel de sa carrière médiatique au journal "El-Djournhouria" paraissant à Oran dont il a rejoint l'équipe en mars 1969 pour occuper le poste de rédacteur en chef puis celui de directeur technique. Feu Benameur Boukhalfa a été nommé en 1991 au poste de directeur général de ce quotidien jusqu'à son départ à la retraite en novembre 2012. Il a également exercé dans la presse privée participant dans les années 1990, en compagnie d'un groupe de journalistes, à la création du journal "L'Opinion" paraissant en langue française. Reconnu pour son efficacité et son professionnalisme, Feu Benameur Boukhalfa a contribué à la formation d'une génération de journalistes tout au long de sa carrière professionnelle. Il sera inhumé, ce mercredi après la prière d'El Asr, au cimetière d'Aïn El Beïda d'Oran. En cette douloureuse épreuve, le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani a exprimé ses sincères condoléances à la famille du défunt et à tout le personnel d'"El-Djournhouria", priant Allah, le Tout-Puissant, de l'accueillir dans Son vaste paradis et d'accorder aux siens patience et réconfort. A son tour, le DG de l'APS, Samir Gaïd a présenté, en son nom et au nom des journalistes et personnels de l'Agence, ses sincères condoléances à la famille du défunt.

## États-Unis : gaspillage de millions de doses de vaccin anti-COVID dû au ralentissement de la vaccination

Des millions de doses de vaccin contre la COVID-19 inutilisées sont sur le point d'être gaspillées aux États-Unis, où les taux de vaccination continuent à baisser malgré la recrudescence des nouvelles infections. Depuis l'autorisation d'utilisation d'urgence des premiers vaccins anti-COVID aux États-Unis l'hiver dernier, les données fédérales montrent que les États américains ont reçu le nombre impressionnant de 720 millions de doses de vaccin, et que plus de 570 millions de ces doses ont été administrées à ce jour, selon ABC News. Les données fournies par les États montrent cependant que des millions de doses de vaccin n'ont toujours pas été injectées, notamment en raison d'une baisse significative du nombre de personnes souhaitant se faire vacciner. De nombreuses doses restent donc inutilisées dans les réfrigérateurs, ou sont simplement jetées à la poubelle à travers le pays. Des millions de doses de vaccin anti-COVID ont déjà été gaspillées, restent inutilisées ou expireront dans les semaines ou les mois à venir, a indiqué ABC News, citant des responsables de la santé et des données fournies par les États américains.

## 295 migrants secourus depuis dimanche par l'Ocean Viking en Méditerranée

L'Ocean Viking, le navire de secours en mer de l'association SOS Méditerranée, a effectué entre mardi et mercredi deux nouveaux sauvetages de personnes tentant de rejoindre l'Europe, ce qui porte à 295 le nombre de migrants secourus à son bord depuis dimanche. Le premier sauvetage, décrit comme "éprouvant" par SOS Méditerranée, a eu lieu dans la nuit de mardi à mercredi au large de la Libye. Les 72 personnes secourues, dont des femmes et des enfants, se trouvaient sur "un pneumatique en détresse, dans une obscurité totale, au milieu de vagues de trois mètres" et "ont été retrouvées sans gilets de sauvetage", a



expliqué l'ONG, dont le siège se trouve à Marseille, dans le sud-est de la France. "Tous les rescapés étaient épuisés" et un homme "s'est effondré pendant l'évacuation", selon SOS Médi-

terranée, qui affrète l'Ocean Viking en partenariat avec la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR). Mercredi, le navire a porté secours

à une autre "embarcation pneumatique en détresse" au milieu de "vagues de plus de deux mètres", dans laquelle se trouvaient "59 personnes en danger de mort imminent", a poursuivi l'ONG. Dimanche et lundi, le navire humanitaire avait déjà effectué deux sauvetages, secourant respectivement 70 et 94 migrants, ce qui porte à 295 le nombre de rescapés pris en charge à bord de l'Ocean Viking, dont 132 mineurs non accompagnés.

### AUX POINGS

« Le département de Albares (MAE espagnol) doit assumer ses erreurs car nous nous disposons de l'enregistrement sonore qui confirme qu'il a bien tenu des propos offensants qui sont aux antipodes de la correction et de la bienséance protocolaire »

Amar Belani, envoyé spécial du président de la République chargé du dossier du Sahara occidental et des pays du Maghreb



**Le Courrier**  
d'Algérie

Quotidien national d'information  
Édité par l'Eurl Millénaire Presse

**Siège social :**

Maison de la presse Kouba - Alger

**R.C. :** N° 01 B 00 151 30

**Compte bancaire :**

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

**Directeur de la publication-gérant :**

Ahmed TOUMIAT

**Administration-publicité :**

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

**Rédaction :**

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

**Composition :**

PAO Le Courrier d'Algérie

**Publicité-ANEP :**

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

**Impression :**

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

**Diffusion :** M.P. Diffusion

**Nos bureaux régionaux**

**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

**Oran :**

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

**Bouira :**

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :  
lecourrierdalgérie@yahoo.fr  
redaction\_courrier@yahoo.fr

PROBLÈME D'ANARCHIE DANS LA GARE DU CAROUBIER

## Les taxieurs d'Alger reviennent à la charge

Les opérateurs de taxi collectif et individuel de la wilaya d'Alger, structurés dans une coordination syndicale affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens, demeurent en colère face à la situation d'anarchie qui sévit depuis longtemps à la gare du Caroubier.

Ils comptent organiser, aujourd'hui, un rassemblement devant le siège de la wilaya d'Alger, pour dénoncer cet état de fait. C'est d'autant plus que leur demande de régler le problème ne semble pas trouver écho auprès des différentes autorités compétentes. Les taxieurs dénoncent l'impunité dont jouissent les opérateurs « clandestins » qui ont la mainmise sur les espaces de transport. Comme c'est le cas à l'intérieur de la station de taxi du Caroubier, tout comme d'ailleurs le compartiment réservé aux bus.

En sus, ils revendiquent « le droit » d'être autorisés à l'intérieur de la station de taxi à Alger pour exercer leur activité dans la légalité. Une solution qui



Ph : Mourad Sid

est à même, justement, de réglementer l'activité pour « chasser » les intrus qui animent le circuit informel du transport. Mais, jusque-là, et pour un constat observé depuis au moins une année, les autorités en charge du transport de la wilaya d'Alger sont dans l'incapacité de résoudre le problème, à en croire le secrétaire général de la Coordination des chauffeurs de taxi de la wilaya d'Alger, Sid Ali Aït L'hocine,

qui, contacté hier par téléphone à ce sujet, a affirmé avoir « épuisé toutes les voies légales » pour se faire entendre, en vain. Devant cette impasse, les taxieurs décident d'adopter une série d'actions, à travers des grèves et des rassemblements de protestations, aussi bien à l'intérieur de la gare de taxi qu'auprès des autorités en charge du secteur. C'est ainsi que mardi, un sit-in de protestation a été organisé devant le siège de l'établissement de gestion de la circulation & transport urbain (Direction des transports à Alger).

Farouk B.

BEJAÏA

### Une fabrique de plateaux alvéolés ravagée par un incendie

Une usine de fabrication de plateaux alvéolés pour œufs a pris feu, hier, à Seddouk, commune sise à 60 km au sud-ouest de Béjaïa. Cet incendie causé d'importants dégâts matériels, mais sans faire de victimes, selon la direction locale de la Protection civile. Le feu, survenu en début de matinée, a fait cramer les hangars de stockage des matières premières, mais a épargné la zone de production et les ateliers s'y trouvant, a précisé la même direction dont l'intervention de ses éléments a permis d'éviter le pire. Pour circonscrire l'incendie, toutes les unités environnantes, notamment Seddouk, Sidi-Aïch et Akbou ont été dépêchées sur le lieu du sinistre, a-t-on ajouté. A souligner enfin que les causes à l'origine de cet incident demeure méconnues.

R. R.

LIBYE

### Washington appelle au déblocage « immédiat » de sites pétroliers

Les Etats-Unis se sont dits hier "profondément préoccupés" par la fermeture de sites pétroliers en Libye et ont appelé à y mettre fin "immédiatement". "Les Etats-Unis sont profondément préoccupés par la poursuite de la fermeture (de sites pétroliers, NDLR) qui prive les Libyens de revenus conséquents et contribue à la hausse des prix, entraînant des pannes d'électricité, des problèmes d'approvisionnement en eau et des pénuries de carburant", a affirmé l'ambassade américaine à Tripoli dans un communiqué. Les dirigeants libyens "doivent réaliser que ce blocage nuit à tous les Libyens et qu'il a des répercussions sur l'économie mondiale", a ajouté l'ambassade, les exhortant à y "mettre fin immédiatement".

R. I.

POUR NON-PAIEMENT EN ROUBLES

### La Russie suspend le gaz à la Pologne et à la Bulgarie

Le groupe russe a annoncé une suspension de ses livraisons de gaz vers les groupes gaziers polonais et bulgare PGNiG et Bulgargas, dont la décision est entrée en vigueur hier. Gazprom a précisé que ceux-ci n'avaient pas réalisé le paiement en roubles comme l'impose un décret.

Dans un communiqué de presse publié hier, Gazprom a annoncé avoir complètement suspendu les livraisons de gaz à Boulgargaz (Bulgarie) et PGNiG (Pologne) en raison du non-paiement en roubles. Selon un décret présidentiel russe pris fin mars 2022 dans le contexte des sanctions occidentales visant Moscou pour son opéra-

tion militaire en Ukraine, les paiements pour les livraisons de gaz doivent se faire en roubles. «Les contreparties ont été informées de cela à temps. En conséquence [de leur non-paiement en roubles], Gazprom Export a notifié à Bulgargaz et PGNiG la suspension des fournitures de gaz à partir d'hier, et jusqu'à ce que le paiement soit effectué conformément à la procédure établie par le décret. La Bulgarie et la Pologne sont des États de transit. En cas de retrait non autorisé de gaz russe des volumes de transit vers les pays tiers, les fournitures pour le transit seront réduites de ce volume», peut-on encore lire dans le texte. La veille, l'entreprise polonaise PGNiG

avait fait savoir dans un communiqué : «Le 26 avril 2022, Gazprom a informé [le gazier polonais] PGNiG de son intention de suspendre complètement les livraisons dans le cadre du contrat Yamal [...] le 27 avril.» «Aujourd'hui, Bulgargaz EAD a reçu la notification que les livraisons de Gazprom Export seront suspendues à partir du 27 avril 2022», avait également affirmé un peu plus tard le ministère bulgare de l'Economie, alors que ce pays d'Europe orientale est dépendant à plus de 90% du gaz russe. Ces deux membres de l'OTAN et de l'Union européenne (UE) se disent toutefois préparés à obtenir le gaz manquant par d'autres sources.

R. E.

AID EL-FITR

### Les journées du 1<sup>er</sup> et 2 chaoual chômées et payées

Les journées du 1er et 2 chaoual 1443 seront chômées et payées pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi que les personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, indique mercredi un communiqué conjoint du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, et de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative.

BMS

### Des pluies, parfois orageuses, annoncées sur plusieurs wilayas du pays

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, affecteront plusieurs wilayas du pays à partir de mercredi, indique un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Les wilayas concernées par ce BMS, de niveau de vigilance "orange", sont Laghouat, El Bayadh, Saida, Tiaret, Tissemsilt, Relizane, Mascara, Mostaganem et Chlef, précise la même source, ajoutant que les quantités de pluie attendues oscilleront entre 20 et 40 mm et pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm, durant la validité de ce BMS, s'étalant de mercredi à 18h00 à jeudi à 06h00. Sont également concernées par cette perturbation les wilayas de Ain Defla, Tipaza, Alger, Blida, Médèa et Djelfa, où les quantités de pluie prévues se situeront entre 20 et 40 mm et pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm, durant la validité du BMS, le jeudi de 03h00 à 18h00. A noter que ces pluies seront accompagnées, localement, de chutes de grêle.

### SOUS-RIRE

Scanner d'un Algérien pendant le mois de Ramadhan

